

DOCUMENT RESUME

ED 356 646

FL 021 140

AUTHOR Leduc, Denise; Mariez, Jean-Marie
 TITLE French Language Arts, 10-20-30: Programme d'etudes.
 INSTITUTION Alberta Dept. of Education, Edmonton. Language Services Branch.
 REPORT NO ISBN-0-7732-0220-X
 PUB DATE 88
 NOTE 176p.; For grades 7, 8, and 9, see FL 021 139.
 PUB TYPE Guides - Classroom Use - Teaching Guides (For Teacher) (052)
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC08 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *Behavioral Objectives; *Curriculum Design; Foreign Countries; *French; Grade 10; Grade 11; Grade 12; *Immersion Programs; Notional Functional Syllabi; Secondary Education; *Second Languages; *State Standards; Statewide Planning
 IDENTIFIERS *Alberta; Canada

ABSTRACT

The Alberta (Canada) curriculum for 10th, 11th, and 12th grade French immersion instruction is presented. An introductory section describes the rationale and objectives of the program and provides a brief bibliography. The next section charts the types of discourse on which the curriculum focuses within each language skill area (listening, speaking, reading, writing), with suggested instruction types to be allotted to each. Three subsequent chapters outline in greater detail the behavioral objectives and notional content at each of the three grade levels for oral communication (listening, speaking), reading, and writing instruction. The final section offers ideas and behavioral objectives for enrichment in each skill area, for each discourse type, and at each grade level. Appended materials include lists of suggested prefixes and suffixes, relation markers, paragraph organization considerations, and syntax features to incorporate into the curriculum at each grade level. (MSE)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

FL

ED356646

FRENCH LANGUAGE ARTS 10 - 20 - 30

Programme d'études

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

S. WOLODKO

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)."

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as
received from the person or organization
originating it.
 Minor changes have been made to improve
reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this docu-
ment do not necessarily represent official
OERI position or policy.

Language Services

Alberta
EDUCATION

BEST COPY AVAILABLE

FL 021 140

FRENCH LANGUAGE ARTS

10 - 20 - 30

Programme d'études

**Alberta
Education
1988**

Dépôt légal - quatrième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta . Language Services.
French language arts 10 - 20 - 30 : programme d'études.

ISBN 0-7732-0220-X

1. Français (Langue) -- étude et enseignement (secondaire) -- Alberta. --anglophones.
I. Titre

PC2065.A333 1988

440.707123

© 1988, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta. T5K 0L2.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

REMERCIEMENTS

Alberta Education tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la préparation de ce programme d'études.

Auteurs

Denise Leduc
Alberta Education

Jean-Marie Mariez
Alberta Education

Directeur du projet

Marcel Lavallée
Alberta Education

Coordinatrice du projet

Francine Bourque
Alberta Education

Nos remerciements s'adressent également aux enseignants et enseignantes qui ont aidé à la réalisation de ce programme, par leur participation aux comités ad hoc, aux comités d'implantation et aussi à ceux qui ont fait l'expérimentation de ce programme. Nous remercions aussi le gouvernement du Québec de nous avoir permis d'utiliser certains textes de leur programme d'études pour l'enseignement du français au secondaire.

ÉQUIPE DE PRODUCTION - LANGUAGE SERVICES BRANCH

Édition et coordination

Jocelyne Bélanger

Responsable de la production

Louise Chady

Traitement de texte
et mise en pages

Anita Bartosch

Montage

Michel Fortier

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
• La raison d'être du programme de français - Immersion	1
• Les buts du programme de français	2
• La définition de la compétence langagière	2
• La langue, instrument de communication	7
• La langue, véhicule de valeurs socio-culturelles	12
• Bibliographie	14
RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME	15
COMMUNICATION ORALE	23
• Dixième année - contenu notionnel	33
• Onzième année - contenu notionnel	41
• Douzième année - contenu notionnel	49
LECTURE	57
• Dixième année - contenu notionnel	63
• Onzième année - contenu notionnel	71
• Douzième année - contenu notionnel	79
ÉCRITURE	87
• Dixième année - contenu notionnel	93
• Onzième année - contenu notionnel	101
• Douzième année - contenu notionnel	109
ENRICHISSEMENT	117
• Répartition des types de discours	118

• Communication orale	123
• Lecture	129
• Écriture	137
 ANNEXES	 145
• Dixième année	147
• Suggestion de préfixes	149
• Suggestion de suffixes	150
• Marqueurs de relation	151
• Organisation des paragraphes entre eux	152
• Syntaxe de la phrase et du discours	153
 • Onzième année	 155
• Suggestion de préfixes	157
• Suggestion de suffixes	158
• Marqueurs de relation	159
• Organisation des paragraphes entre eux	160
• Syntaxe de la phrase et du discours	161
 • Douzième année	 163
• Suggestion de préfixes	165
• Suggestion de suffixes	166
• Marqueurs de relation	167
• Organisation des paragraphes entre eux	168
• Syntaxe de la phrase et du discours	169

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent programme d'études à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

LA RAISON D'ÊTRE DU PROGRAMME DE FRANÇAIS - IMMERSION -

L'immersion! Voilà un terme qui fait figure de nouvel arrivé dans le monde de l'éducation. C'est un phénomène encore tout jeune. Il renferme un dynamisme et connaît un essor que personne n'aurait pu soupçonner il y a vingt ans.

Le cours de français est au coeur de tout programme d'immersion. C'est l'outil indispensable permettant aux élèves non-francophones d'acquérir la connaissance de l'une des deux langues officielles de notre pays et d'apprécier la richesse et la diversité du riche patrimoine culturel français. Pour les élèves inscrits dans un programme d'immersion, le cours de français s'avère également un moyen d'acquérir un deuxième véhicule de communication leur permettant de s'enrichir, tant sur le plan personnel que sur ceux des loisirs et de l'emploi. Enfin, c'est autour du cours de français que graviteront les autres disciplines enseignées en français. De fait, le cours de français donne à l'élève les outils dont il a besoin pour penser et agir dans une deuxième langue.

Ce nouveau programme de français élargit la vision qui a présidé à l'élaboration des programmes précédents. Riche des expériences passées, ce programme intègre de nouveaux éléments clés, fruits de la pratique et de la recherche sur la scène nationale et internationale depuis les quinze dernières années. Il préconise l'approche communicative qui s'inscrit dans un courant éducatif centré sur le vécu et les intérêts de l'élève. Cette approche entraîne une pratique pédagogique qui valorise à la fois l'élève, l'acte d'apprendre et les apprentissages. Ce programme veut aussi révéler aux élèves les nombreux éléments qui composent la langue française. En effet, ce programme offre aux jeunes une occasion de connaître leur univers physique, social et psychologique.

Plusieurs jeunes non-francophones de l'Alberta voient dans le bilinguisme un atout précieux dans leur formation personnelle, intellectuelle et sociale en tant que citoyen du Canada. Ce programme de français, conçu spécifiquement pour cette clientèle scolaire, jouera donc un rôle clé dans le succès des programmes d'immersion offerts en Alberta.

LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont:

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière**, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles** que véhiculent les discours lus ou écoutés.

Ainsi, le but essentiel du programme d'études est le développement d'une capacité d'emploi de la langue à des fins de COMMUNICATION et de sensibilisation à des VALEURS SOCIO-CULTURELLES propres à la communauté francophone.

A. LA DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

Dans le cadre de ce programme, la notion de compétence langagière implique plus que la simple habileté à réciter des dialogues avec précision, à changer une phrase écrite du présent au passé, ou à lire à haute voix un passage dans un livre. Elle se réfère plutôt à l'habileté d'utiliser la langue française comme instrument de pensée et de communication, dans des contextes de nature et de complexité variées.

La notion de compétence langagière se réfère d'une part, aux processus mentaux sous-tendant les différents aspects de l'emploi de la langue. D'autre part, elle se réfère aux rapports existant entre les intentions réelles de communication d'un élève et les moyens que lui offre la langue pour les satisfaire. Dans leur effort à définir cette notion, certains auteurs (Cummins, 1980, 1983; Skinner, 1985) en sont arrivés à la conclusion qu'elle pouvait se définir en deux volets:

1. Compétence langagière de base

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS. Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.

2. Compétence cognitivo-académique

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DE L'INFORMATION À DES FINS DE RAISONNEMENT.

Chamot (1981) et Skinner (1985) mirent en évidence la relation qui existe entre ces deux volets de la compétence langagière et les différents processus mentaux pouvant être exercés par l'individu, pour comprendre ou produire un discours de nature et de complexité variées. Cette relation est illustrée à la page suivante.

DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE LANGAGIÈRE

1. Compétence langagière de base.

Ce niveau de compétence langagière est caractérisé par un degré de maîtrise de la langue par l'élève, lui permettant de l'utiliser à des fins de repérage et de reproduction d'un fait, d'une idée ou d'un phénomène et cela, **SOUS UNE FORME TRÈS VOISINE DE CELLE SOUS LAQUELLE CES ÉLÉMENTS LUI ONT ÉTÉ MONTRÉS LA PREMIÈRE FOIS** (activité de reproduction sans création d'un nouveau schème de pensée ou d'action). Par exemple, ce niveau de compétence langagière permet à l'élève de repérer et de reproduire la définition de termes techniques, d'un mot, d'une formule scientifique, etc. On se réfère donc ici à la **CAPACITÉ DE REPÉRER UN CONTENU LITTÉRAL QU'ON EST CAPABLE DE REPRODUIRE SANS PLUS.**

PROCESSUS MENTAUX

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- . **REPÉRER** et **REPRODUIRE** de l'information* sous sa forme originale par rapport à:
 - . des faits,
 - . des moyens d'utiliser des données,
 - . une formule mathématique,
 - . des façons de penser, d'agir ou de faire,

pour réaliser son intention de communication.

2. Compétence cognitivo-académique.

Le deuxième volet de la compétence langagière permet à l'élève de manipuler de l'information, de façon à créer de nouveaux schèmes de pensée et d'action, en réponse à des problèmes de nature et de complexité variées. On se réfère donc ici à la **CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET DE MANIPULER DES INFORMATIONS À DES FINS DE RAISONNEMENT.**

Lorsque l'élève aura atteint ce niveau de compétence langagière, il pourra:

- . **SÉLECTIONNER**, parmi un ensemble d'informations, celles dont il a besoin pour répondre à une intention de communication;
- . **REGROUPER** des informations, c'est-à-dire de les repérer et de sélectionner celles qui sont pertinentes en vue d'établir des liens entre elles pour, soit:
 - . les **RÉSUMER**,
 - . les **SYNTHÉTISER**,
 - . les **COMPARER**,
 - . ou les **INTÉGRER** dans un nouveau mode de pensée ou d'action;
- . **INFÉRER** des informations, c'est-à-dire extrapoler de l'information qui n'est pas explicitement fournie dans un discours écrit ou oral, pour réaliser une intention de communication;
- . **ÉVALUER** des messages, en exprimant ce qu'il pense des idées, des sentiments, des informations émis et de leur pertinence par rapport à son intention de communication.

* Le terme information se réfère à tout ce qui peut être partagé ou échangé dans le cadre d'un acte de communication tel qu'un mot, une image, une façon de penser, de faire ou d'agir.

Pourquoi tellement insister sur cette notion de compétence langagière? Trop souvent, dans la pratique quotidienne, cette notion est associée exclusivement à la compétence langagière de base. C'est pour cette raison, comme l'a indiqué Hutchinson (1967), que la majorité des activités de communication visent surtout à stimuler l'élève à faire du repérage et de la reproduction d'informations. Ceci favorise surtout le développement d'une compétence langagière de base, au détriment d'une compétence cognitivo-académique. Une telle orientation pourrait créer des difficultés académiques sérieuses pour l'élève, non seulement en français mais aussi dans des sujets tels que les sciences, les mathématiques et les études sociales. Dans ces matières scolaires, on retrouve très souvent des élèves qui peuvent facilement utiliser la langue pour mémoriser et reproduire de l'information factuelle (faits, formules mathématiques, etc.). Par contre, lorsqu'ils doivent utiliser la langue à des fins de raisonnements abstraits (établir des relations de cause à effet, etc.), ils éprouvent de sérieuses difficultés (Skinner, 1985).

Dans cette perspective, le développement des deux niveaux de compétence langagière est à concevoir dans leur relation avec les processus mentaux correspondants. Cela signifie que si l'élève est orienté à exercer toute la gamme des processus mentaux lors de la réalisation d'intentions de communication, il sera amené à développer simultanément les deux niveaux de compétence langagière.

Ainsi, au niveau de la préparation des activités de communication, il deviendra impératif de s'assurer qu'il y ait un équilibre quantitatif entre celles favorisant le développement de la compétence cognitivo-académique et celles mettant l'accent sur le développement de la compétence de base. Le guide pédagogique détaillera la façon de procéder pour développer les deux niveaux de compétence langagière.

Le développement **D'UNE COMPÉTENCE LANGAGIÈRE** en français suppose l'acquisition et l'exercice **D'HABILETÉS** (savoir-faire) au niveau:

- de la communication orale, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à produire et/ou à comprendre un discours oral signifiant, de nature et de complexité variées;

- de la lecture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à **comprendre** le sens d'un **discours écrit** signifiant, de nature et de complexité variées;
- de l'écriture, c'est-à-dire de l'habileté de l'élève à **produire un discours écrit** signifiant, de nature et de complexité variées.

Ces habiletés sont toujours en développement. Toutefois, dans le programme de français, ces habiletés en langue écrite (lire et écrire) et en communication orale (écouter et parler) ont été précisées sous la forme d'objectifs spécifiques terminaux à chacun des niveaux d'enseignement. Ils devront donc être vus au cours de cette année, puisqu'un certain nombre d'entre eux ne réapparaîtront pas dans les années suivantes. Les objectifs formulés pour chacune de ces habiletés détermineront dans quelle situation de communication l'élève sera appelé à fonctionner, avec quelle intention de communication il pourra être appelé à la réaliser ou à la comprendre et quel rôle il sera susceptible de jouer dans une situation de communication donnée (locuteur ET interlocuteur/locuteur OU interlocuteur.)

L'exercice d'une **HABILITÉ** suppose à son tour l'acquisition et l'utilisation fonctionnelles:

- de **CONNAISSANCES** sur le code linguistique, c'est-à-dire l'ensemble des éléments linguistiques (syntaxe, morphologie, etc.) ainsi que les règles d'usage dont l'élève se servira pour comprendre ou produire un discours;
- de **TECHNIQUES**, c'est-à-dire des instruments dont se servira l'élève pour faciliter la production ou la compréhension de son discours tels que:
 - les dictionnaires,
 - les livres de grammaire,
 - les encyclopédies,
 - l'entrevue,

- la table ronde,
- le débat, etc.

Ces connaissances et techniques font l'objet d'**objectifs terminaux** pour chaque année scolaire, c'est-à-dire qu'ils constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin d'une année scolaire.

B. LA LANGUE, INSTRUMENT DE COMMUNICATION

Par définition, la communication est un processus dynamique mettant en présence un/des **interlocuteur/s** (récepteur) et un/des **locuteur/s** (émetteur) partageant, par le biais d'un code commun, un message sous la forme d'un **discours** signifiant dans un contexte particulier et ayant une **intention précise**. Le terme "message" englobe toute information pouvant être transmise, telle qu'un mot, une image, un concept, une façon de faire, une façon d'agir ou une façon d'être. Le terme "partager" réfère à l'idée d'échange et de mise en commun d'informations contrairement à la stricte transmission de connaissances d'une personne à une autre.

1. Éléments et composantes de l'acte de communication

En premier lieu, cette définition implique qu'il y a, à la base de tout acte de communication, cinq éléments fondamentaux: le locuteur, l'interlocuteur, le message, un code et un contexte, à partir desquels l'acte de communication s'effectue.

- a) Le **locuteur** est celui qui émet ou énonce un message, sous la forme d'un discours, à l'intention d'un interlocuteur. La façon qu'il émettra ou énoncera son message sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.
- b) L'**interlocuteur** est celui qui reçoit le message, le comprend, l'interprète et finalement, réagit d'une certaine manière. La façon dont il comprendra, interprétera et réagira au message

sera conditionnée par son âge, sa personnalité, sa connaissance du sujet, ses valeurs socio-culturelles et son statut social.

- c) Le **message** est composé d'informations véhiculant des faits, des idées, des concepts, des façons d'agir, de penser ou d'être que le locuteur et l'interlocuteur veulent partager selon une intention particulière.
- d) Le **code** est un système composé d'éléments verbaux (langage écrit et oral) et non-verbaux (mimique, geste, intonation, etc.) qui se conforment à des règles d'usage.
- e) Le **contexte** dans lequel une communication s'établit est l'ensemble des circonstances (humaines, physiques, socio-culturelles, etc.) extérieures à l'acte de communication et ayant une influence sur la production ou la compréhension d'un discours.

En deuxième lieu, cette définition implique que la communication est un processus dynamique que l'on peut diviser en **quatre principales composantes**: la **production** du discours (sa conception et sa construction), la **transmission**, la **compréhension** et la **rétroaction** à ce discours.

a) **La production:**

- La **conception** du discours est l'étape durant laquelle le locuteur repère, sélectionne, regroupe, infère et évalue, à partir de ses connaissances et de ses expériences, les informations nécessaires à l'élaboration de son discours.
- La **construction** du discours est l'étape durant laquelle le locuteur organise les composantes de son discours, au moyen des éléments verbaux et non-verbaux qui sont à sa disposition et dont les règles d'usage sont connues du locuteur et de l'interlocuteur.

- b) La **transmission** du discours est l'étape durant laquelle le locuteur transmet le message par le biais d'un canal, tel que: la parole, le livre, l'affiche, le film, la vidéo, la bande magnéto-copique, etc.

- c) La **compréhension** est la réception du discours par l'interlocuteur qui le comprend et l'interprète à partir de sa personnalité, de ses expériences, de l'environnement et de sa connaissance du sujet.

L'ADOLESCENT et

le développement de ses habiletés langagières

EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCE

EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCE

Conception
Construction

Locuteur
(Enseignant)

Code
commun

Message
(Communication significative)

Transmission

Réception

Interlocuteur
(Élève)

Repérage
Sélection
Regroupement
Inférence
Évaluation

RÉTROACTION

En tenant compte du vécu de l'élève

pour mieux comprendre et interagir

dans son environnement physique et humain

Figure adaptée de: Girard, Francine, Apprendre à communiquer en public, Montréal, Édition La Lignée, 1985.

- d) La **rétroaction** est l'étape durant laquelle l'interlocuteur réagit au discours, en laissant savoir au locuteur ce qu'il pense des idées ou des faits qui ont été énoncés dans le cadre de ce discours.

2. Définition et types de discours

Tel que mentionné précédemment, l'objet de la communication est la **production** ou la **compréhension** d'un **discours signifiant**, répondant à l'intention d'un locuteur ou d'un interlocuteur. On appelle **discours** toute production orale ou écrite qui véhicule un message, qu'il s'agisse de milliers de mots (roman, histoire, récit, etc.) ou de quelques phrases (par exemple, répondre à une question). On appelle **discours signifiant**, celui qui reflète le vécu ou les intérêts du locuteur et/ou de l'interlocuteur. Il correspond à une intention de communication particulière, stimulée par un contexte situationnel particulier.

Il y a différents types de discours qui peuvent être produits ou compris par l'élève. Chacun de ces discours est caractérisé par une intention de communication précise, servant de cadre au choix et à l'organisation d'éléments linguistiques, et parfois prosodiques, nécessaires à sa formulation. Ces types de discours se classent de la façon suivante:

a) Le discours à caractère informatif

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'informer ou de s'informer sur un sujet. Ce type de discours se retrouve sous la forme d'exposés, de monographies, d'articles d'encyclopédies, de lettres, de comptes rendus, etc.

b) Le discours à caractère expressif

La fonction de ce discours est de satisfaire un besoin d'exprimer ses sentiments, ses goûts ou ses opinions

sur un sujet, ou de connaître ceux d'une autre personne. On retrouve ce type de discours sous la forme de cartes postales, de lettres personnelles, d'éditoriaux, etc.

c) **Le discours à caractère incitatif**

La fonction de ce discours est de s'informer pour adopter un certain comportement ou de chercher à inciter un interlocuteur à adopter un certain comportement. On retrouve ce type de discours sous la forme d'affiches publicitaires, d'annonces, de consignes, de recettes, de modes d'emploi, etc.

d) **Le discours à caractère ludique/poétique**

La fonction de ce discours est de divertir ou de satisfaire un besoin d'imaginaire chez le locuteur ou l'interlocuteur. Ce type de discours se retrouve sous la forme de poèmes, de fables, de récits, de bandes dessinées, de jeux de mots, de monologues, etc.

C. LA LANGUE, VÉHICULE DE VALEURS SOCIO-CULTURELLES

La langue est l'expression la plus manifeste d'une culture. Au sein de toutes les collectivités distinctes, la langue commune est toujours l'expression d'une communauté (ses façons de penser, d'agir ou d'être) et le moyen par lequel ses valeurs socio-culturelles se manifestent à la conscience de chaque individu. Le contenu d'un discours oral ou écrit n'est jamais neutre. Il réfère toujours à un type de comportement intellectuel ou affectif qui est propre au locuteur et à sa communauté d'appartenance.

Pour cette raison, l'élève en classe de français, qu'il soit en position de produire ou de comprendre un discours, peut être impliqué dans un processus de repérage, de sélection, de regroupement, d'inférence ou d'évaluation de valeurs

socio-culturelles. Le sujet traité, le choix des informations, le choix des mots, les justifications apportées, les opinions exprimées, leur formulation, etc., sont autant d'éléments susceptibles de communiquer des valeurs socio-culturelles dans un discours oral ou écrit. Ces valeurs peuvent parfois être transmises de façon très explicite. C'est le cas notamment d'un éditorial dans un journal qui prend position en faveur de la paix et contre la course aux armements. Dans d'autres cas, ces valeurs socio-culturelles sont transmises de manière indirecte. Par exemple, un discours informatif décrivant seulement les aspects positifs d'un pays, met ainsi en évidence la façon que l'auteur veut que le lecteur perçoive ce pays. Il en est de même dans un texte à caractère ludique/poétique où l'auteur, dans le cadre d'une fable, veut exprimer implicitement son support en faveur de l'infériorité sociale de la femme, en l'associant à des postes subalternes.

Dans le cadre du programme de français, il sera nécessaire d'amener l'élève à:

- découvrir les valeurs socio-culturelles de la communauté francophone lorsqu'il est en situation de compréhension d'un discours écrit ou oral, c'est-à-dire que l'enseignant devra amener l'élève à développer sa capacité de repérer des façons d'être, d'agir ou de penser qui sont similaires ou différentes de celles des membres de la communauté francophone.

BIBLIOGRAPHIE

Chamot, A. V. "Application of Second Language Acquisition Research to the Bilingual Classroom." Focus 8 (1981).

Cummins, Jim. "The Construct of Language Proficiency in Bilingual Education." Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics. Edited by J.E. Alatis. Washington, D.C.: Georgetown University Press, 1980.

_____. "Language Proficiency and Academic Achievement." Issues in Language Testing Research. Edited by J.W. Oller, Jr. Rowley, Mass.: Newbury House, 1983.

Hutchinson, H. "Creative and Productive Thinking in the Classroom." The Journal of Creative Behaviour 2, no. 4 (1967): 719.

Paquette, C., Vers une pratique de la pédagogie ouverte, Laval, Édition N.H.P., 1976.

Paré, A., Créativité et pédagogie ouverte, Québec, Édition N.H.P., 1977.

Skinner, D.C. "Access to Meaning: The Anatomy of the Language/Learning Connection." Journal of Multilingual and Multicultural Development 6, no. 2 (1985): 97-115.

RÉPARTITION DES TYPES DE DISCOURS AU PROGRAMME

Les tableaux suivants vous présentent, à chacun des niveaux d'enseignement, la répartition des types de discours qui devront être développés à l'écrit, en lecture et en communication orale (parler, écouter). Vous constaterez qu'à chacun des niveaux d'enseignement, certains types de discours ne sont pas à couvrir, soit à l'oral ou à l'écrit.

Nous avons dû faire ces choix à cause du nombre de minutes allouées pour l'enseignement de la langue française et du temps à consacrer au développement de l'habileté des élèves quant à chacun des types de discours. Vous trouverez, à la fin de cette section, deux tableaux regroupant des pourcentages de temps à consacrer au développement de chaque habileté. Ces pourcentages indiquent le degré d'importance accordé au développement des habiletés privilégiées dans ce nouveau programme.

Vous devrez donc être très attentif au contenu proposé dans votre matériel didactique, car certains modules ou activités ne correspondront pas à votre programme d'études. Toutefois, ces activités pourront être réalisées dans le cadre du 25% du temps que le programme laisse au choix de l'enseignant pour pallier à certaines difficultés d'apprentissage ou pour offrir de l'enrichissement.

IMMERSION

TABLEAU SYNTHÈSE - 10^e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N	Documentaires sur un sujet non lié à l'actualité (10 hres)		Cassettes: Courtes entrevues visant à faire connaître une personnalité (6 hres)	Contes ou pièce de théâtre (17 hres)	ORAL
		Textes d'invitation (6 hres)		Roman (18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N	Exposés informatifs sur un sujet lié ou non à l'actualité (15 hres)		Exposés expressifs (ses sentiments/opinion) (13 hres)		ORAL
	Exposés informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (15 hres)				ÉCRIT
	65 hres			35 hres	

10^e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension	Production
O = Écouter	É = Écrire
É = Lire	O = Parler

- | | | | |
|---|--|---|---|
| O | des documentaires sur un sujet non lié à l'actualité (INF.) | O | des exposés à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité (INF.) |
| O | de courtes entrevues visant à faire connaître une personnalité (EXPR.) | O | des exposés à caractère expressif sur ses sentiments/opinion (EXPR.) |
| O | des contes ou une pièce de théâtre (LUD./POÉT.) | É | des textes informatifs sur un sujet non lié à l'actualité (INF.) |
| É | des textes d'invitation (INC.) | | |
| É | un roman (LUD./POÉT.) | | |

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	L'JUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N		Cassettes: Messages publicitaires à caractère social ou humanitaire (6 hres)		Nouvelles ou théâtre (17 hres)	ORAL
			Lettres d'opinions (10 hres)	Roman (18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N	Exposés visant à expliquer un sujet d'actualité (15 hres)		Exposés expressifs (son opinion sur un sujet controversé) (15 hres)		ORAL
			Textes expressifs sur un sujet controversé (15 hres)		ÉCRIT
	61 hres			35 hres	

11^e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension

O = Écouter

É = Lire

Production

É = Écrire

O = Parler

O des messages publicitaires à caractère social ou humanitaire (INC.)

O des nouvelles ou une pièce de théâtre (LUD./POÉT.)

É des lettres d'opinions (EXPR.)

É un roman (LUD./POÉT.)

O des exposés visant à expliquer un sujet d'actualité (INF.)

O des exposés expressifs sur un sujet controversé (EXPR.)

É des textes expressifs sur un sujet controversé (EXPR.)

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N	Reportages (10 hres)	Cassettes: Messages publicitaires relatifs à la consommation (6 hres)		Théâtre ou téléroman (17 hres)	ORAL
		Messages publicitaires relatifs à la consommation (10 hres)		Roman (18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N	Exposés informatifs visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité (15 hres)			Poèmes (création personnelle) (7 hres)	ORAL
			Textes d'opinions sur un sujet particulier (15 hres)		ÉCRIT
					42 hres
					56 hres

12^e ANNÉE
IMMERSION

Compréhension

O = Écouter

É = Lire

Production

É = Écrire

O = Parler

O des reportages (INF.)

O des messages publicitaires relatifs
à la consommation (INC.)

O une pièce de théâtre ou des épisodes
de téléroman (LUD./POÉT.)

É des messages publicitaires relatifs
à la consommation (INC.)

É un roman (LUD./POÉT.)

O des exposés informatifs visant à
expliquer un sujet lié ou non à
l'actualité (INF.)

O des poèmes [création personnelle]
(LUD./POÉT.)

É des textes d'opinions sur un sujet
particulier (EXPR.)

RÉPARTITION DU TEMPS

	Compréhension orale (écouter)	Production orale (parler)	Compréhension écrite (lire)	Production écrite (écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires	Nombre d'heures utilisées
10 ^e année	33 hres 33%	28 hres 28%	24 hres 24%	15 hres 15%	35 hres 35%	65 hres 65%	100 hres
11 ^e année	23 hres 30%	30 hres 27%	28 hres 27%	15 hres 15%	35 hres 38%	61 hres 62%	96 hres
12 ^e année	33 hres 34%	22 hres 22%	28 hres 29%	15 hres 15%	42 hres 43%	56 hres 57%	98 hres

22

	Compréhension (écouter-lire)	Production (parler-écrire)	Orale (parler-écouter)	Écrite (lire-écrire)	Discours littéraires	Discours non-littéraires	Nombre d'heures utilisées
10 ^e année	57 hres 57%	43 hres 43%	61 hres 61%	39 hres 39%	35 hres 35%	65 hres 65%	100 hres
11 ^e année	51 hres 57%	45 hres 43%	53 hres 57%	43 hres 43%	35 hres 38%	61 hres 62%	96 hres
12 ^e année	61 hres 62%	37 hres 38%	55 hres 56%	43 hres 44%	42 hres 43%	56 hres 57%	98 hres
						Année scolaire*	93 hres - 2 ^e cycle

* 93 hres - représente 75% du temps d'enseignement pour une année scolaire du secondaire deuxième cycle.

LA COMMUNICATION ORALE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière**, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones** que véhiculent les discours écoutés (compréhension orale);
- d'amener l'élève à **proposer une vision du monde** à travers la production de discours oraux (production orale).

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

* Le volet COMMUNICATION ORALE du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à communiquer oralement.

2. LA COMMUNICATION ORALE

L'habileté à communiquer oralement implique le développement simultané ou non de la capacité de COMPRÉHENSION et de PRODUCTION de discours oraux, de caractère varié (informatif, expressif, incitatif et ludique/poétique).

2.1. LA COMPRÉHENSION ORALE (ÉCOUTER)

2.1.1. La définition de l'écoute

L'habileté à écouter consiste essentiellement à COMPRENDRE, selon une intention précise de communication, les informations recherchées, contenues dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

En situation d'écoute, l'élève se voit attribuer le rôle d'interlocuteur, c'est-à-dire qu'il est mis en situation de réception, de compréhension, d'interprétation et de réaction à un message donné oralement. Il utilisera donc les PROCESSUS MENTAUX nécessaires pour extraire l'information requise afin de répondre à l'intention de communication. Il reviendra à l'enseignant de présenter des situations diversifiées qui permettront à l'élève d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours oral sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède au préalable sur le sujet traité;
- son expérience d'écoute, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de l'habileté à écouter repose, en partie, sur l'utilisation de moyens qui permettront de mieux comprendre le

sens du texte, soit l'acquisition de **connaissances** (lexique et syntaxe) et de **techniques** (éléments prosodiques, prise de notes, etc.).

2.1.2 L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en écoute

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écouter

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à écouter** se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il sera en situation pratique de compréhension orale.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écouter un message publicitaire (11^e année) ou de l'habileté à écouter des récits d'aventures (7^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "TERMINAL". La mention "OBJECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écouter pour une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "résumer ce qui est dit" apparaît dans l'habileté à écouter des discours expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 9^e année de celui d'un élève de 12^e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence

des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En compréhension orale, on doit évaluer l'atteinte des **objectifs spécifiques** sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écoute. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir bien écouter. Généralement, en compréhension orale, on indique les catégories d'objectifs, mais on ne précise pas les connaissances spécifiques à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. C'est le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à écouter qui détermineront les connaissances que l'élève devra maîtriser pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques, il sera indiqué s'ils sont "minimal" ou "terminal".

En compréhension orale, c'est la compréhension du message qui sera à évaluer. Les connaissances et les techniques sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écoute. Les situations de compréhension orale devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités d'écoute**

Toute activité d'écoute doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication. Il est donc primordial que les discours oraux faisant l'objet d'une activité d'écoute, reflètent le vécu et les intérêts de l'élève. Le développement de l'écoute sera souvent influencé par l'intérêt que porte l'élève au contenu du sujet traité. Aussi, si la majorité des discours oraux à écouter ne reflète pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à écouter.

2.2. LA PRODUCTION ORALE (PARLER)

2.2.1. La définition de la production orale

La production orale consiste essentiellement en la capacité de l'élève de **produire oralement un discours signifiant.** Ce discours communique un message à un interlocuteur-cible, selon une intention de communication à satisfaire, tout en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et des discours. Lorsque l'élève est placé en situation de production orale, il se voit attribuer le rôle de **LOCUTEUR**, c'est-à-dire qu'il conçoit, construit et transmet un message.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité;
- son expérience de la production orale (parler), en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, en partie, sur l'acquisition et l'utilisation de **connaissances** (le lexique, la structure du discours) et de **techniques** (les éléments prosodiques et les techniques).

2.2.2. L'objet et la nature des objectifs d'apprentissage en production orale

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à produire un discours oral

Les objectifs formulés au niveau de l'habileté à produire un discours oral se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique de production orale.

Chaque discours du programme renferme une série d'**objectifs spécifiques** à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à produire des instructions avec démonstration (8^e année) ou de l'habileté à produire un exposé informatif (11^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "**TERMINAL**". La mention "**OBJECTIF TERMINAL**" doit être interprétée pour l'élève comme étant la **performance minimale attendue**, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des discours à produire oralement au cours d'une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un

élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les **objectifs spécifiques** qui se répètent dans plusieurs années. Ainsi l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou sentiments" apparaît dans l'habileté à produire un exposé expressif. Il va de soi que l'enseignant attendra un niveau de performance différent d'un élève de 8^e année de celui d'un élève de 10^e année.

Mentionnons que TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chaque production orale du programme doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait, lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus, à moins qu'ils se retrouvent dans d'autres types de discours tels "identifier un public-cible".

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de production orale. La mention "OBJECTIF MINIMAL" fait référence aux types de connaissances que l'élève devra développer pour pouvoir exercer efficacement sa capacité de produire un discours oral. Généralement, en production orale, ces objectifs ne précisent pas les connaissances à acquérir. Par exemple, il est dit que l'élève devra développer des connaissances lexicales, mais sans pour autant préciser lesquelles. La situation est identique pour les éléments prosodiques. Ce sont le type et le degré de complexité et d'abstraction des discours à pro-

duire qui détermineront les connaissances que l'élève devra développer pour satisfaire efficacement ses intentions de communication. En ce qui concerne les objectifs relatifs aux techniques telles que le plan, l'enquête, etc., ils suivent le cours normal de minimal à terminal.

En production orale, on évaluera les connaissances et les techniques au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention. Les situations de production orale devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités de production orale**

Chez l'élève, la production orale doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de communication. Il est donc primordial que les textes ou sujets proposés, faisant l'objet d'une activité de production orale, reflètent le vécu et/ou les intérêts de l'élève. Le développement de l'habileté à produire un discours oral sera souvent ralenti si la majorité des textes ou sujets proposés pour la réalisation de ces activités ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Les objectifs terminaux peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier/à poursuivre
- ° Objectif terminal (ne sera pas revu)

DIXIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:
un élève exprime son opinion à propos d'une situation, d'un événement, d'une compétition ou d'un autre sujet.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:
un élève informe ses camarades sur les préparatifs nécessaires à un long voyage dans l'espace;

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
les élèves écoutent (regardent) une courte entrevue télévisée avec une personnalité de la scène sportive (politique, artistique, religieuse, etc.) pour connaître son opinion sur la violence dans les sports, dans les médias, etc.

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
un élève exprime son opinion à propos d'une situation, d'un événement, d'une compétition ou d'un autre sujet.

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
les élèves écoutent le conte de Fabienne Thiébaud, chanté par elle-même, dans une émission de Radio-Canada, etc.

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
les élèves écoutent le conte de Fabienne Thiébaud, chanté par elle-même, dans une émission de Radio-Canada, etc.

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:
les élèves écoutent le conte de Fabienne Thiébaud, chanté par elle-même, dans une émission de Radio-Canada, etc.

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE

En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps, de la gestuelle, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- l'enquête;
- l'entrevue;
- la table ronde;
- le débat.

Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps, de la gestuelle, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- l'enquête;
- l'entrevue;
- la table ronde;
- le débat.

À partir de son expérience des langues verbales et non-verbales, l'élève sera capable de reconnaître et de comprendre, dans la réception de la communication, en situation pratique de compréhension orale.

Le langage non-verbal:

- l'expression du corps, de la gestuelle, etc.

Le langage verbal:

- la prononciation;
- le débit;
- l'intonation.

Utilisation des techniques suivantes:

- le résumé oral;
- le résumé écrit;
- la prise de notes.

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'observer la structure propre aux discours prévus cette année.

En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:

- d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

HABILITÉS **

En 10^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écouter des documentaires portant sur un sujet non lié à l'actualité, avec l'intention de s'informer sur ce sujet;
- écouter de courtes entrevues visant à faire connaître les goûts, les sentiments ou les opinions d'une personnalité;
- écouter une pièce de théâtre ou des contes avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- faire des exposés à un caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité avec l'intention d'informer quelqu'un;
- faire des exposés oraux à caractère expressif, avec l'intention de faire connaître ses sentiments ou ses opinions sur quelque chose.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

BEST COPY AVAILABLE** Aucun objectif prévu dans le discours incitatif pour l'habileté à communiquer oralement en 10^e année.

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.



HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- à initier/à poursuivre

Discours à caractère informatif

Écouter un documentaire sur un sujet non lié à l'actualité.

En repérant, sélectionnant, regroupant, intégrant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet du documentaire lorsqu'il est explicite;
 - identifier les informations contenues dans le discours et les aspects traités;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir les mots/expressions qui servent à préciser les faits;
 - choisir, dans le documentaire, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les principaux faits rapportés dans le documentaire;
 - choisir, s'il y a lieu, ce qui, dans l'entrevue, révélerait l'époque et le contexte (socio-culturel) dans lesquels elle a été produite.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le documentaire;
 - regrouper l'information sous chacun des aspects abordés;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce discours.
- IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours;

suite...

Discours à caractère informatif

Écouter un documentaire sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information.

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère informatif visant à expliquer un sujet lié ou non à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul/er groupe) sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier un sujet lié ou non à l'actualité;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
 - identifier les éléments à communiquer réités à son sujet.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - organiser l'information dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet de son exposé;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
 - fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
 - fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;

suite...

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;

- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère expressif

Écouter une entrevue

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de l'entrevue lorsqu'il est explicite;
 - identifier les informations relatives à l'intention de communication;
 - identifier le locuteur et la personne interviewée lorsqu'ils sont présents;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- choisir, dans l'entrevue, les éléments qui ont suscité son intérêt;
- identifier les goûts, les sentiments ou les opinions que révèlent les réponses fournies par la personne interviewée;
- identifier les aspects que l'entrevue vise à faire connaître (professionnel, spirituel, etc.) chez la personne interviewée;
- choisir, s'il y a lieu, les éléments qui, dans le documentaire, révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens, synthétiser), c'est-à-dire...

- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'entrevue;
- regrouper l'information selon les goûts, les sentiments ou les opinions;
- résumer l'essentiel de ce qui est dit dans l'entrevue.

IV. Inférer : dégager des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;

suite...

Discours à caractère expressif

Écouter une entrevue (suite)

déduire les goûts, les sentiments et les opinions exprimés implicitement dans l'entrevue;

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
- dire s'il partage les goûts, les sentiments ou les opinions exprimés par la personne interviewée.

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion d'un exposé oral visant à faire connaître ses sentiments ou ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier le sujet/thème de l'exposé;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
 - identifier ses sentiments et ses opinions relatifs au sujet de l'exposé;
 - choisir les différents aspects du sujet/thème à traiter.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - organiser l'information dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet/thème de l'exposé;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser les structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - exprimer ses sentiments ou ses opinions à l'égard du sujet;
 - utiliser certains éléments du discours propres à nuancer ses sentiments ou ses opinions;
 - utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative au sujet de son exposé;

suite...

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif (suite)

- distinguer, s'il y a lieu, dans sa présentation, ses opinions de celles qui appartiennent à une autre personne;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un conte

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier l'objet du conte lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - inférer la mission ou le projet du personnage principal s'il s'agit d'un conte;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- identifier le héros, ses ennemis, ses alliés lorsqu'ils sont présentés;
- identifier, parmi les caractéristiques, celles qui rendent le personnage principal, ses ennemis et ses alliés, merveilleux;
- identifier les obstacles ou les épreuves que le personnage principal rencontre;
- identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les actions, les lieux ou les objets, évoque des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel particulier.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- regrouper les éléments de la situation initiale;
- regrouper les éléments de la situation finale;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce conte;
- regrouper les actions selon un ordre chronologique, à l'aide des indices de temps;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le conte;
- dégager les principales actions du conte.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter un conte (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- inférer la mission ou le projet du personnage principal s'il est présenté implicitement;
- dire si l'histoire racontée est arrivée à celui qui raconte ou à quelqu'un d'autre;
- inférer l'intention du locuteur, si elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure du conte.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non le conte.

Écouter une pièce de théâtre (au théâtre ou à la télévision)

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, physique, physique), des lieux et des objets jouant un rôle important dans le déroulement de l'action;
 - identifier dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages;
 - choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite;
 - identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- retracer l'évolution affective du personnage principal;
- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette pièce de théâtre;
- résumer la pièce de théâtre.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- déduire le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Écouter une pièce de théâtre (suite)

- découvrir les intentions, les états d'âme, des significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;
- dégager certaines valeurs sociales ou morales, véhiculées par les personnages de la pièce;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- dégager dans quelle mesure le traitement fait aux décors, aux costumes, aux accessoires, aux personnages ainsi que l'interprétation des comédiens contribuent à faire comprendre la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou aux situations qu'ils vivent;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (retenues dans le matériel didactique (notée), le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

SIA

52

BEST COPY AVAILABLE

ONZIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en **COMMUNICATION ORALE**
- Production et compréhension orale -

41 52A

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève explique à la classe le problème de l'Afrique du Sud;
- lors d'un cours oratoire, un élève explique les négociations des autochtones canadiens en vue de l'obtention de leur autodétermination;
- un élève présente une recherche sur les causes historiques du conflit en Irlande du Nord;
- etc.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève explique sa position au sujet du bilinguisme dans l'Ouest canadien;
- une élève partage avec ses camarades ses opinions et ses sentiments sur le phénomène de la drogue dans les sports;
- un élève discute des journaux à sensation et de leur utilité;
- une élève présente sa position sur les péines judiciaires encourues par les condamnés en état d'ébriété;
- etc.

CONNAISSANCES

PRODUCTION ORALE

LEXIQUE

- En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:
 - de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
 - d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
 - d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

TECHNIQUES

PRODUCTION ORALE

- Les éléments prosodiques
- En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à favoriser la compréhension et à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur.
- Le langage non-verbal:
 - l'expression du corps, l'expression du visage, le geste, etc.
- Le langage verbal:
 - la prononciation;
 - le débit;
 - le volume;
 - l'intonation.
- Utilisation des techniques suivantes:
 - l'entrave;
 - la table ronde;
 - le débat.

HABILETÉS **

- En 11^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:
 - écouter des messages publicitaires à caractère social ou humanitaire, avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser;
 - écouter une pièce de théâtre ou des nouvelles avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
 - faire des exposés oraux à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet d'actualité;
 - faire des exposés oraux à caractère expressif sur un sujet controversé avec l'intention d'exprimer ses sentiments ou ses opinions.

COMPRÉHENSION ORALE

- Les éléments prosodiques
- À partir de son expérience langagière, l'élève observe les langages verbal et non-verbal pour comprendre le rôle joué par ces éléments dans la réception, en situation pratique de compréhension orale.
- Le langage non-verbal:
 - l'expression du corps, l'expression du visage, le geste, etc.
- Le langage verbal:
 - la prononciation;
 - le débit;
 - le volume;
 - l'intonation.

COMPRÉHENSION ORALE

- En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:
 - d'expliciter le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

CONNAISSANCES

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:

- les élèves écoutent une nouvelle de Gabrielle Roy (La tempête, Textes et Contextes 4);
- les élèves écoutent une nouvelle qui relate sur un ton humoristique l'origine du féminisme (Le Secret, Textes et Contextes 4);
- les élèves écoutent la pièce de théâtre Bousille et les Justes (ACCESS);
- etc.

CONNAISSANCES

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:

- les élèves écoutent un message publicitaire de Participation;
- les élèves regardent un message publicitaire de Centraide (Bébé 4);
- les élèves regardent un message publicitaire contre le tabagisme;
- les élèves écoutent un message publicitaire pour la Journée de la Paix;
- etc.

SYNTAXE

- En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:
 - d'utiliser les structures de phrases propres à la langue française;
 - d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

BEST COPY AVAILABLE

53A

** Voir les objectifs spécifiques de Habiletés à communiquer oralement dans les pages suivantes.

53

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

34

44

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet d'actualité

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère informatif visant à expliquer un sujet d'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (le/elle) sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier un sujet d'actualité pour son exposé;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
 - identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet d'actualité.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - organiser l'information dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet de son exposé;
 - énoncer clairement les aspects abordés/;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - accorder la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - fournir plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
 - fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
 - fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;

suite...

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet d'actualité (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur et de sa personnalité, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;
- intéresser l'interlocuteur;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'exposé peut se référer au contenu notionnel pour choisir les objectifs à atteindre. Les techniques et les stratégies qui pourraient être intégrées dans ce discours sont les suivantes : les stratégies et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire à caractère social ou humanitaire

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de façon critique les informations présentes, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le produit/sujet présenté lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier le public-cible lorsqu'il est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit ou valable le sujet présenté;
 - identifier les informations objectives sur le produit/sujet;
 - identifier certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles utilisées pour inciter;
 - choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du message, ceux qui révéleraient l'impact du message dans le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message;
 - résumer l'essentiel de ce qui est dit dans le message;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce message publicitaire.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet du message lorsqu'il est implicite;
 - dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit/sujet présenté;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
 - identifier la variété de langue utilisée;

suite...

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire à caractère social ou humanitaire (suite)

- dégager la structure propre à ce discours;
- évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - juger si le message tient compte des caractéristiques du locuteur auquel il s'adresse;
 - porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit/sujet abordé;
 - dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé expressif sur un sujet controversé

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif, visant à faire connaître son opinion sur un sujet controversé, en tenant compte de la connaissance de l'interlocuteur et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier le sujet controversé;
 - identifier le public-cible;
 - choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traversera;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.

III.

- Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - énoncer son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
 - créer un développement ou il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

suite...

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé expressif sur un sujet controversé (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des données, des faits, des illustrations, des anecdotes, des témoignages, des citations, des références, des références aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction des interlocuteurs (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (au théâtre ou à la télévision)

En regardant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, aspect physique), des lieux et des objets jouant un rôle important dans le déroulement de l'action;
 - identifier dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages;
 - choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui résoudraient l'apogée et le dénouement socio-culturel dans laquelle elle a été produite;
 - identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.

III.

- Regrouper : grouper des informations (faire des liens, synthétiser), c'est-à-dire...
 - retracer l'évolution affective du personnage principal;
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette pièce de théâtre;
 - résumer la pièce de théâtre.

IV.

- Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :
 - déduire le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (suite)

- découvrir les intentions, les états d'âme, des significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;
- dégager certaines valeurs sociales ou morales, véhiculées par les personnages de la pièce;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- dégager dans quelle mesure le traitement fait aux décors, aux costumes, aux accessoires, aux personnages ainsi que l'interprétation des comédiens contribuent à faire comprendre la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou aux situations qu'ils vivent;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (résumes dans le matériel didactique (notes), le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

11^e année - Immersion

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une nouvelle littéraire

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et de fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier l'événement qui vient perturber la situation initiale;
 - identifier le/les moyens que le/les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui renvoient à l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du personnage principal;
 - décrire la situation psychologique ou affective initiale du personnage principal;
 - dire, s'il y a lieu, ce qui rappelle ou évoque pour lui les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la nouvelle;
 - dégager les principales actions de la nouvelle;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette nouvelle;
 - décrire la situation psychologique ou affective finale du personnage principal.

suitz...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une nouvelle littéraire (suite)

- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - identifier certaines valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
 - identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

DOUZIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en COMMUNICATION ORALE
- Production et compréhension orale -

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

les élèves écoutent un reportage télévisé sur les effets dévastateurs d'une tornade.

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:

- au bulletin de nouvelles de CHPA, les élèves écoutent un reportage sur la grève des postiers.

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève explique à ses camarades le concept de la cryogénie (conservation des corps humains à de très basses températures);
- une élève explique l'art de dresser un animal domestique;
- etc.

CONNAISSANCES

COMPRÉHENSION ORALE
LEXIQUE

- En situation pratique de compréhension orale, l'élève sera capable:
- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication.

TECHNIQUES

- Le langage non-verbal:
- l'expression du corps,
 - l'expression du visage, le geste, etc.
- Le langage verbal:
- la prononciation;
 - le débit;
 - l'intonation.

TECHNIQUES

PRODUCTION ORALE
Les éléments prosodiques

En situation pratique de production orale, l'élève utilisera les éléments prosodiques propres à la langue française et montrera l'intérêt de l'interlocuteur.

HABILITÉS**
En 12^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écouter des reportages, avec l'intention de s'informer sur un sujet particulier;
- écouter des messages publicitaires relatifs à la communication avec l'intention de s'informer en vue d'actions à poser;
- écouter une pièce de théâtre ou des épisodes de téléroman avec l'intention de saisir un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde;
- faire des exposés oraux à caractère informatif, avec l'intention d'expliquer à quelqu'un un sujet lié ou non à l'actualité;
- produire à l'oral des poèmes (création personnelle) avec l'intention de satisfaire un besoin d'expression, d'explorer le langage et de proposer une vision du monde.

TECHNIQUES

- Le langage non-verbal:
- l'expression du corps,
 - l'expression du visage, le geste, etc.
- Le langage verbal:
- la prononciation;
 - le débit;
 - l'intonation.
- Utilisation des techniques suivantes:
- l'entrevue;
 - la table ronde;
 - le débat.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

PRODUCTION ORALE
LEXIQUE

- En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:
- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
 - d'utiliser des mots ou des groupes de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
 - d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

CONNAISSANCES

SYNTAXE

- En situation pratique de production orale, l'élève sera capable:
- d'utiliser les structures de phrases propres à la langue française;
 - d'utiliser la structure propre aux discours prévus cette année.

CONNAISSANCES

L'ÉLÈVE INTER-LOCUTEUR:

- les élèves écoutent un message publicitaire de IKEA (Vidéo-cassette, Répères 4^e);
- les élèves écoutent un message publicitaire de Renault (Vidéo-cassette, Répères 4^e);
- les élèves écoutent un message publicitaire de McDonald's (Vidéo-cassette, Répères 4^e);
- etc.

CONNAISSANCES

L'ÉLÈVE LOCUTEUR:

- un élève présente une création personnelle; un personnage sur l'animal;
- etc.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à communiquer oralement dans les pages suivantes.

U.1

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATE

*** Aucun objectif prévu dans le discours expressif pour l'habileté à communiquer oralement en 12^e année.

BEST COPY AVAILABLE

HABILETÉS

L'habileté à communiquer oralement consiste essentiellement à produire ou à comprendre un discours oral, en fonction d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de communication en compréhension orale variant d'un groupe d'élèves à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. En situation de production orale, les objectifs spécifiques devront tous être couverts. Le développement de l'habileté à communiquer oralement implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à communiquer oralement est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses (prise de notes, débat, éléments prosodiques, etc.). Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles devront être maîtrisées par l'élève à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à comprendre ou à produire un discours oral est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses.

Certaines connaissances identifiées dans le programme sont terminales, c'est-à-dire qu'elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité de communication orale doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera ses activités afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- à initier/à poursuivre

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

12^e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité

À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère informatif visant à expliquer un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier un sujet non lié à l'actualité;
 - identifier le public cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours;
 - identifier les éléments à communiquer reliés à son sujet.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - organiser l'information dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet de son exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
- accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
- fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- fournir des informations sur les circonstances qui entourent les faits ou les événements cités dans son exposé;
- fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;

suite...

Discours à caractère informatif

Produire oralement un exposé à caractère informatif sur un sujet lié ou non à l'actualité (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux objets et aux lieux mentionnés dans son exposé;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques sont parties intégrantes de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère informatif

Écouter un reportage

En reportant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;
 - identifier les informations contenues dans le reportage et les aspects traités;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.

II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...

- choisir les principaux faits rapportés dans le reportage;
- choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui révéleront des renseignements sur le locuteur;
- choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du discours, ceux qui révéleront l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels le discours a été produit;
- distinguer les opinions du reporter, des témoignages des personnes interrogées.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens symboliser), c'est-à-dire...

- dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le reportage;
- regrouper l'essentiel de l'information sous chacun des aspects traités;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou entendus, ceux qui peuvent s'apparenter à ce reportage.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- déduire le sujet traité lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- déduire les aspects les plus importants dans ce reportage;

suite...

Discours à caractère informatif

Écouter un reportage (suite)

- déduire l'attitude du locuteur face au sujet traité;
- inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire si le locuteur présente objectivement l'information;
- dire si les informations fournies contribuent à mieux lui faire connaître le sujet traité ou à développer un intérêt pour celui-ci.

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire relatif à un produit de consommation

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le produit présenté lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier le public-cible lorsqu'il est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit;
 - identifier les informations objectives sur le produit;
 - identifier certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles utilisées pour inciter;
 - choisir, s'il y a lieu, parmi les éléments du message, ceux qui révéleraient l'époque ou le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens, synthétiser), c'est-à-dire...
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message;
 - résumer l'essentiel de ce qui est dit dans le message;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent appartenir à ce message publicitaire.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet du message lorsqu'il est implicite;
 - dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours.

suite...

Discours à caractère incitatif

Écouter un message publicitaire relatif à un produit de consommation (suite)

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- juger si le message tient compte des caractéristiques de l'interlocuteur auquel il s'adresse;
- porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit;
- dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter (regarder) un épisode de téléroman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de l'épisode lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier la mission ou le projet du héros, s'il/elle est explicite;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir dans cet épisode les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - choisir, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les actions, les lieux et les objets, évoque des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel donné;
 - choisir, dans l'épisode du téléroman, les éléments qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens, synthétiser), c'est-à-dire...
 - décrire la situation initiale;
 - identifier les héros, les ennemis, les alliés et en relever leurs principales caractéristiques;
 - découvrir sous quel aspect les personnages, les objets et les lieux sont décrits;
 - énumérer les obstacles ou les épreuves que le héros rencontre et les moyens qu'il utilise pour les surmonter;
 - décrire la situation finale;
 - dire ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans l'épisode (ces éléments sont pour eux connus ou inconnus, familiers ou non, actuels ou non; ils font référence à une expérience personnelle ou non, etc.);
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent appartenir à ce téléroman.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter (regarder) un épisode de téléroman (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- déduire le sujet de l'épisode lorsqu'il est implicite;
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager la structure propre à ce discours.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
- dire ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent.

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (au théâtre ou à la télévision)

En écoutant, sélectionner, regrouper, inférer et/ou évaluer de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet de la pièce lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les principales caractéristiques des personnages (trait de caractère dominant, aspect physique), des lieux et des objets jouant un rôle important dans le déroulement de l'action;
 - identifier dans certaines scènes, les attitudes, les sentiments, les réactions ou les façons de voir des principaux personnages;
 - choisir, parmi les éléments de la pièce, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite;
 - identifier les principales situations dans lesquelles se trouvent les principaux personnages.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- retracer l'évolution affective du personnage principal;
- dire ce qui rappelle, ou évoque, pour lui, les personnages, les événements, les situations, les lieux ou les objets mentionnés dans la pièce;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette pièce de théâtre;
- résumer la pièce de théâtre.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- déduire le sujet/thème de la pièce s'il est implicite;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écouter une pièce de théâtre (suite)

découvrir les intentions, les états d'âme, des significations sociales ou politiques derrière les paroles prononcées;

- dégager certaines valeurs sociales ou morales, véhiculées par les personnages de la pièce;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- dégager dans quelle mesure le traitement fait aux décors, aux costumes, aux accessoires, aux personnages ainsi que l'interprétation des comédiens contribuent à faire comprendre la pièce;
- dire dans quelle mesure il s'identifie à ces personnages ou aux situations qu'ils vivent;
- dire, s'il y a lieu, dans quelle mesure les informations relatives à la vie de l'auteur (retenues dans le matériel didactique (notice), le dictionnaire, les encyclopédies, etc.) facilitent la compréhension de la pièce;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou n'a pas aimé la pièce.

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement un poème (création personnelle)

À l'occasion de la production orale d'un poème visant à divertir ou à stimuler l'imaginaire, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - déterminer le sujet/thème de son poème;
 - identifier le public-cible;
 - intituler la production, s'il y a lieu;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son poème, en choisissant le sujet et le contenu de son poème;
 - déterminer la forme du poème.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper l'information autour de certains aspects du thème;
 - regrouper des mots pour former des champs lexicaux.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - intituler le poème, s'il y a lieu;
 - utiliser le niveau de langue littéraire;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser les mots/expressions qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou un état d'âme;
 - utiliser, s'il y a lieu, des jeux d'allitérations, de rimes et de répétitions susceptibles de créer différentes impressions chez les interlocuteurs;
 - proposer une vision du monde, en véhiculant des idées, des sentiments, des valeurs dans son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à valuer.

L'HABILETÉ À LIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière**, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à **se sensibiliser aux valeurs socio-culturelles francophones** que véhiculent les discours lus.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILETÉ À LIRE

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre, selon une intention de lecture précise, LE SENS DE CE QU'ON LIT dans un discours à caractère informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique.

* Le volet LECTURE du guide pédagogique apportera plus d'informations sur l'ensemble du processus de lecture et des facteurs qui l'influencent.

En situation de lecture, l'élève se voit attribuer le rôle d'**interlocuteur**, c'est-à-dire qu'il est mis en situation de réception d'un discours écrit. Il cherchera à **comprendre**, à **interpréter** et à **réagir** à ce discours écrit. Pour ce faire, il **UTILISERA LES PROCESSUS MENTAUX** nécessaires pour extraire l'information requise, selon une intention de lecture. Il reviendra à l'enseignant de proposer des intentions qui permettront d'utiliser toute la gamme des processus mentaux.

Sa compréhension du discours écrit sera influencée, entre autres, par:

- les connaissances et les expériences qu'il possède déjà sur le sujet traité dans le discours à lire;
- son expérience de lecteur en français dans sa langue seconde.

Le développement de l'habileté à lire repose aussi, en **partie**, sur l'utilisation de moyens qui pourront aider à mieux comprendre le sens du texte, soit l'acquisition et l'usage fonctionnel de **connaissances** telles que le lexique, la dérivation lexicale, la syntaxe, etc., et de **techniques** telles que le résumé oral ou écrit.

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN LECTURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à lire

Les objectifs formulés au niveau de l'**habileté à lire** se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire lorsqu'il se retrouvera en situation pratique de lecture.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à lire une lettre d'opinion (11^e année) ou de l'habileté à lire des règles de jeux (9^e année). Tous les objectifs spécifiques sont qualifiés de "**TERMINAL**". La mention "**OB-**

JECTIF TERMINAL" doit être interprétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à lire pour une année particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira alors à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ce que l'élève pense des personnages et des situations qu'ils vivent" apparaît dans l'habileté à lire un roman. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12^e année un niveau de performance différent de celui d'un élève de 9^e année.

Bien que l'enseignant doive couvrir tous les objectifs spécifiques de chaque discours, il aura soin de vérifier la pertinence des objectifs spécifiques par rapport à son intention de communication particulière. En effet, il arrivera occasionnellement qu'un ou plusieurs objectifs spécifiques n'aient aucun rapport avec l'intention de communication mise de l'avant. Il suffira alors tout simplement de choisir ceux qui sont reliés à l'intention et de sélectionner les autres dans un autre module.

En lecture, on doit évaluer le degré d'atteinte des objectifs spécifiques sélectionnés.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation de lecture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'activités significatives de lecture.

Les objectifs TERMINAUX(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. La mention "OBJECTIF TERMINAL" signifie aussi que l'élève sera capable d'utiliser de façon autonome ses CONNAISSANCES à des fins de compréhension des textes à lire.

Prenons, par exemple, le cas des homophones. Le fait de stipuler que tel cas d'homophones soit un objectif terminal ne veut pas dire que l'élève sera capable d'en réciter les définitions par coeur. Ici, on fait plutôt référence à la capacité de l'élève de se servir de ses connaissances pour mieux comprendre en contexte le sens d'un mot. En ce qui concerne les techniques, la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que l'élève sera capable d'utiliser, de façon autonome et en contexte signifiant de lecture, les diverses techniques au programme (résumé oral, etc.).

En lecture, les connaissances et les techniques sont des **MOYENS** au service de la compréhension. **ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER.** L'évaluation portera sur la compréhension du discours.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques, formulés pour chaque année scolaire, ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention de lecture. Les situations de compréhension écrite devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) **La nature des activités en compréhension écrite**

Chez l'élève, la lecture doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle de lecture. Il est donc primordial que le contenu des textes proposés reflète le vécu et/ou les intérêts de l'élève. Le développement de l'habileté à lire sera souvent influencé par le goût de lire de l'élève. Aussi, si la majorité des textes de lecture

ne reflètent pas sa réalité et/ou ses intérêts, il pourra moins s'impliquer dans son processus de développement de l'habileté à lire.

LÉGENDE

HABILETÉ À LIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux. Certains objectifs peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier ou à poursuivre
- ° Objectif terminal (ne sera pas revu)

117
412

DIXIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en LECTURE**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable :

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance en contexte :

- des comparatifs meilleur/pire, des superlatifs le meilleur/le pire, et comprendre leur rôle dans le discours;
- des synonymes
ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- des antonymes
ex.: alimenter, affamer, etc.;
- des homonymes
ex.: la mer, le maire, la mère, etc.;
- des mots de même famille
ex.: aimer, amour, amoureux, etc.;
- des anglicismes¹
ex.: "à l'office" (au bureau);
- des canadianismes¹
ex.: la boucane;
- des niveaux de langue :
correcte
ex.: une boisson (un breuvage), je n'écoute pas ce que tu dis d'écoute pas c'que tu dis), etc.;
- populaire
ex.: toi (toi), ma blonde (mon amie), etc.;
- familière
ex.: la télé (la télévision), j'vais (je vais), etc.;
- soutenue (littéraire)
ex.: le préluce (l'annonce), c'est fantasmagorique (c'est très beau), etc.

Des dérivations lexicales :

- les préfixes!
ex.: anté (avant) antécédent;

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- les suffixes!
ex.: craté (qui a du pouvoir) aristocrate.

Des signes orthographiques :

- le trait d'union :
• à l'indicateur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

! Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance en contexte :

- des verbes modèles des 1^{er} et 2^{es} groupes au conditionnel présent;
- des verbes AVOIR, ÊTRE, FAIRE et ALLER au conditionnel présent;
- des verbes AVOIR, ÊTRE, FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- du verbe ÊTRE à l'imperatif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des formes verbales au passé simple, au subjonctif présent et au conditionnel présent;
- de la forme verbale du participe présent et comprendre son rôle dans la phrase;
- des participes passés employés avec l'auxiliaire AVOIR lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- de l'accord du verbe ayant un nom collectif comme sujet;
- de l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éloigné par une proposition-écran
ex.: Ce chat, qui a mangé ton poisson, est le mien.
- des pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
suit...

TECHNIQUES

HABILETÉS **

Utilisation des outils de référence suivants :

La bibliothèque :

- le fichier des sujets;
- l'index des périodiques.

Utilisation des techniques suivantes :

- le résumé oral;
- le résumé écrit.

TECHNIQUES

- En 10^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à :
lire des textes d'invitation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

TECHNIQUES

LECTURE PAR LE LÈVE :

- d'un roman relatant l'histoire authentique d'un vieil Inuit, son petit-fils et l'auteur partis à la chasse au caribou dans l'Arctique canadien. (La part du loup);
- d'un roman dont le personnage principal, Quasi-mudo, symbolise la misère du peuple parisiens au XVI^e siècle (Notre-Dame de Paris);
etc.

LECTURE PAR LE LÈVE :

- d'une annonce l'invitant à suivre des cours de garde d'enfants;
- d'une rubrique de Vidéo-Presse invitant les intervenants à participer à un concours;
- d'un dépliant l'invitant à participer à une manifestation pour la paix dans le monde;
- d'une lettre venue d'une autre école invitant les élèves à venir y passer une journée;
etc.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif et expressif pour l'habileté à lire en 10^e année.

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques. Au secondaire, deux techniques ont été retenues. Elles sont à initier dès la 7^e année et devront être maîtrisées à la fin de la 10^e année.

En lecture, les techniques sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- ° terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- de l'accord de tout employé comme adjectif;
- de l'accord de vingt-cent, mille;
- de l'accord de l'adjectif quel;
- des noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: loup/louve.

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

Observation et reconnaissance en contexte:

- de la proposition principale et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition subordonnée et comprendre son rôle dans la phrase;
- des compléments d'objet direct et d'objet indirect et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la concordance des temps dans une phrase contenant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je lirais beaucoup.
- du complément circonstanciel et comprendre son rôle dans la phrase (temps, lieu, manière);
- des divers types de rapports que les marqueurs de relation établissent (conj. de subordination, conj. de coordination, etc.; voir liste en annexe) et comprendre leur rôle dans la phrase ou le discours.

Observation et reconnaissance en contexte des figures de style (les plus fréquentes et comprendre leur rôle dans le discours:

- l'enthymèse
ex.: L'avenir nous met en retard (H. de Saint-Casneub).
- l'apostrophe
ex.: Martin, viens ici!
- l'apposition
ex.: La feuille d'érable, emblème du Canada, est reconnue dans le monde entier.
- le pléonisme
ex.: monter en haut;

CONNAISSANCES

- la métaphore
ex.: La vie est une rose.
- la personnification
ex.: les sanglots du ciel.

Ponctuation

Observation et reconnaissance en contexte:

- de la virgule (,) dans l'apostrophe, l'apposition et la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase.

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance en contexte des mots suivants:

- au/haut;
- leur/leurs;
- prêt/prés;
- c'est/s'est;
- m'a/ma;
- t'a/ta;
- l'a/la.

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À LIRE

10^e année - Immersion

Discours à caractère incitatif

Lire un texte d'invitation

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet du texte d'invitation;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les mots et les groupes de mots qui révèlent explicitement l'intention du locuteur;
 - identifier le destinataire du texte d'invitation lorsqu'il est présent.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir, parmi les éléments du texte d'invitation, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le texte d'invitation, fournirait des enseignements sur le locuteur.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper l'information selon le temps, le lieu, l'objet, etc.;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le texte d'invitation.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
 - dégager la structure propre à ce discours.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
 - dire si les informations fournies sont suffisantes, en vue de l'action à poser.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
 - résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
 - dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

subt...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman;

identifier la variété de langue utilisée;

identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

dire dans quelle mesure, des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension;

exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;

juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

ONZIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable:

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance en contexte:

- des synonymes
ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- des antonymes
ex.: affamer, affaîmer, etc.;
- des homonymes
ex.: la mer, le maire, la mère, etc.;
- des mots de même famille
ex.: aimer, amour, amoureux, etc.;
- des anglicismes¹
ex.: Je regarde à la télévision.
- des canadianismes¹
ex.: la poudrière.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

d'un roman de meurs paysannes dont le personnage central est un homme et son père;

d'un roman relatant les difficultés luttées pour la syndicalisation des ouvriers d'une manufacture (Un été inoubliable);

d'un roman racontant l'arrivée d'un étranger dans un village, arrivée qui troublera la simplicité de son existence (Le survivant);

etc.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

Utilisation de l'outil de référence suivant:

La bibliobèque:

- l'index des périodiques.

TECHNIQUES

HABILITÉS**

En 11^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- lire des lettres d'opinions, avec l'intention de s'informer sur les opinions de quelqu'un;
- lire un roman avec l'intention de satisfaire un besoin d'imagination, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.

TECHNIQUES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

Des signes orthographiques:

le trait d'union:

- à l'intérieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

1 Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance en contexte:

- des verbes FAIRE et ALLER au subjonctif présent;
- des verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'impératif présent;
- des verbes DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
- des verbes VOULOIR, SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des verbes POUVOIR, DIRE, SAVOIR, DEVOIR, METTRE, VOIR et PRENDRE au subjonctif présent;
- des formes verbales du passé simple, subjonctif présent, conditionnel présent et du participe présent;
- des participes passés employés avec AVOIR dont le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- du verbe avec son sujet quand celui-ci en est éloigné par une proposition-écran
ex.: Ce chat, qui a mangé ton poisson, est le mien.
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément
ex.: La plupart des gens regardent la télévision.
Une troupe de danseurs anime la soirée.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif et incitatif pour l'habileté à lire en 11^e année.

LECTURE PAR L'ÉLÈVE:

d'une lettre ouverte publiée dans le journal La Presse ayant pour sujet L'immigration est-elle nécessaire?;

d'une lettre ouverte publiée dans le journal Le Soleil ou une chronique canadienne exprimant son opinion sur l'égalisation des salaires entre le personnel masculin et féminin;

d'une lettre ouverte publiée dans le Franco lecteur se plaignant de la hausse du prix du tabac;

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Aucune technique n'a été identifiée pour la 11^e et 12^e année.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- des pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des pronoms indéfinis
ex.: chacun, quelqu'un, etc.;
- des pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- de l'accord tout employé comme adjectif;
- de l'accord de l'adjectif quel;
- de l'accord de vingt, cent, mille;
- de l'accord de demi;
- du pluriel des noms composés;
- du pluriel des noms propres;
- des noms féminins irréguliers (usuels);
ex.: parraïn/marraine.

SYNTAXE

Structure de la phrase et du discours

- Observation et reconnaissance en contexte:
- du complément circonstanciel et comprendre son rôle dans la phrase (temps, lieu, manière, cause);
- de la proposition principale et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase;
- de la proposition subordonnée et comprendre son rôle dans la phrase;
- du complément d'objet direct et complément d'objet indirect et comprendre leur rôle dans la phrase;
- de la phrase en style direct et de la phrase en style indirect et comprendre leur rôle dans un discours;
- du rôle de la phrase sans verbe conjugué et son rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit;
- de la structure de certaines phrases complexes;

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- de la concordance des temps dans une phrase contrastant la conjonction et accompagné d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'étais le temps, je lirais beaucoup.
- la concordance des temps quand le verbe FAU- LOIR de la proposition principale est au présent ou au futur simple de l'indicatif et celui de la subordonnée au subjonctif présent
ex.: Il faut que j'aille au magasin.
- des divers types de rapports que les marqueurs de relation établissent (conj. de subordination, conj. de coordination, etc.; voir l'isoc en annexe) et comprendre leur rôle dans la phrase ou le discours.

Observation et reconnaissance en contexte des figures de style suivantes et comprendre leur rôle dans le discours:

- l'antithèse;
- l'apostrophe
ex.: Martin, viens ici!
- l'apposition
ex.: La feuille d'érable, emblème du Canada, est reconnue dans le monde entier.
- le pléonasme
ex.: monter en haut;
- la métaphore
ex.: La vie est une rose;
- la personnification
ex.: les sanglots du ciel;
- l'hyperbole: couper un cheveu en quatre;
- la récurrence
ex.: Et le ciel vaporeux de la reine des ombres (à propos de la lune) (L'isolement de Lamartine).
- l'euphémisme
ex.: disparu (mort).

Ponctuation

- Observation et reconnaissance en contexte:
- de la virgule (,) dans l'apostrophe, l'apposition et la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase;
- du point-virgule (;) et comprendre son rôle dans la phrase.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILITÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HOMOPHONES

Observation et reconnaissance en contexte des mots suivants:

- m'a/mat;
- t'a/ta;
- l'a/la;
- on a/on n'a;
- qu'il/qu'i;
- quelle/qu'elle.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF



OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À LIRE

11^e année - Immersion

Discours à caractère expressif

Lire une lettre d'opinions

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet traité lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir les mots et les expressions qui révèlent l'intention du locuteur;
 - identifier les faits, les exemples, les citations et les références qui servent à appuyer les opinions émises;
 - identifier les opinions exprimées lorsqu'elles sont explicites;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui dans la lettre révélerait des caractéristiques du locuteur;
 - choisir, parmi les éléments de la lettre, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels elle a été produite.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui soutiennent l'opinion du locuteur;
 - résumer le contenu de la lettre;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la lettre;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à cette lettre d'opinions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire le sujet de la lettre lorsqu'il est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;

suite...

Discours à caractère expressif

Lire une lettre d'opinions (suite)

dégager la structure propre à ce discours;

- dégager le ton de la lettre;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager l'opinion du locuteur lorsqu'elle est implicite.
- V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...
- dire si la lettre s'adresse;
 - dire, s'il y a lieu, si la lettre tient compte des caractéristiques du ou des récepteurs auxquels elle s'adresse;
 - dire s'il partage les opinions du locuteur.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictionnel créé par le locuteur.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du roman;
 - choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
 - résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
 - dégager les rapports entre les principaux personnages;
 - dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

- dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman;
- identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension du roman;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman

DOUZIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en LECTURE

81

79

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique de lecture, l'élève sera capable :

- d'expliquer le sens de la majorité des mots, groupes de mots ou expressions, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.

Observation et reconnaissance en contexte :

- des synonymes
ex.: commun, ordinaire, banal, etc.;
- des antonymes
ex.: alimenter, affamer, etc.;
- des homonymes
ex.: mer, mère, mère, etc.;
- des mots de même famille
ex.: amer, amour, amoureux, etc.;
- des anglicismes¹
ex.: être "sur" un comité;
- des canadianismes¹
ex.: une érablière.

Des niveaux de langue :

- correcte
ex.: une boisson (un breuvage), je n'écoute pas ce que tu dis (j'écoute pas ce que tu dis), etc.;
- populaire
ex.: toé (toi), ma blonde (mon amie), etc.;
- familière
ex.: la télé (la télévision), j'vais (je vais), etc.;
- soutenue (littéraire)
ex.: le prélude (l'annonce), c'est fantasmagorique (c'est très beau), etc.

Des dérivations lexicales :

- les préfixes¹
ex.: psyché (âme, esprit) psychologue;
- les suffixes¹
ex.: lisme (doctrine) capitalisme.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

¹ Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à lire dans les pages suivantes.

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

Des signes orthographiques :

- le trait d'union;
- à l'inférieur des noms ou des adjectifs composés;
- à la fin d'une ligne lorsqu'un mot n'a pu être écrit en entier et se complète à la ligne suivante.

1 Voir la liste d'exemples suggérés en annexe.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Observation et reconnaissance en contexte :

- des verbes SA VOIR, VOIR, PRENDRE, VOULOIR, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- des verbes POUVOIR et DIRE au subjonctif présent;
- des verbes DEVOIR, SA VOIR, METTRE, VOIR et PRENDRE au subjonctif présent;
- de verbes du 3^e groupe (ex.: TENIR, RECEVOIR, RENDRE, CONNAÎTRE et COURIR) aux temps à aux personnes utilisés fréquemment;
- de l'accord des participes passés employés avec des verbes d'état
ex.: paraître, sembler, etc.;
- de l'accord du verbe dont le sujet est un nom collectif suivi d'un complément
ex.: La plupart des gens regardent la télévision.
Une troupe de danseurs anime la soirée.
- des pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel et comprendre leur rôle dans le discours;
- des pronoms indéfinis
ex.: chacun, quelqu'un, etc.;
- du pluriel des noms composés;
- du pluriel des noms propres;
- de l'accord de demi;
- de l'accord des adjectifs désignant la couleur: suite...

TECHNIQUES

HABILETÉS**

En 12^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à :

- lire des messages publicitaires relatifs à la consommation avec l'intention de s'informer en vue d'agir;
- lire un roman, avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de donner une vision du monde.

Utilisation de l'outil de référence suivant :

- La bibliothèque;
- l'index des périodiques.

TECHNIQUES

LECTURE PARLÉE :

- d'un roman relatant l'histoire de deux frères montagnards en route pour escalader une difficile montagne où vient de s'écraser un avion (La neige en deuil);
- d'un roman suivant les péripéties d'un journaliste enquêtant sur une mystérieuse explosion nucléaire nécessitant l'évacuation de la ville de Paris (Prisonnier des médias);
- etc.

LECTURE PARLÉE :

- d'un message publicitaire d'une boisson gazeuse populaire;
- d'un message publicitaire du gouvernement fédéral concernant les emplois d'été;
- d'un message publicitaire sur un appareil ménager;
- d'un message publicitaire sur des voitures (Corvette, Jeep);
- etc.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

¹ Aucun objectif prévu dans le discours informatif et expressif pour l'habileté à lire en 12^e année.

HABILETÉS

L'habileté à lire consiste essentiellement à comprendre le sens de ce qui est lu, à partir d'une intention de lecture précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL". L'intention de lecture variant d'une classe à l'autre, l'enseignant choisira, parmi les objectifs spécifiques, ceux qui conviendront à sa situation. Le développement de l'habileté à lire implique l'acquisition et la mise en œuvre de processus mentaux et l'acquisition de connaissances et de techniques diverses.

Aucune technique n'a été identifiée pour la 11^e et 12^e année.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à lire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Dans le cadre d'une activité de lecture, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur le fonctionnement de la langue pour qu'il en déduise les règles d'usage. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

En lecture, les connaissances sont des MOYENS au service de la compréhension. ELLES NE SONT PAS À ÉVALUER. C'est la compréhension du discours qui le sera.

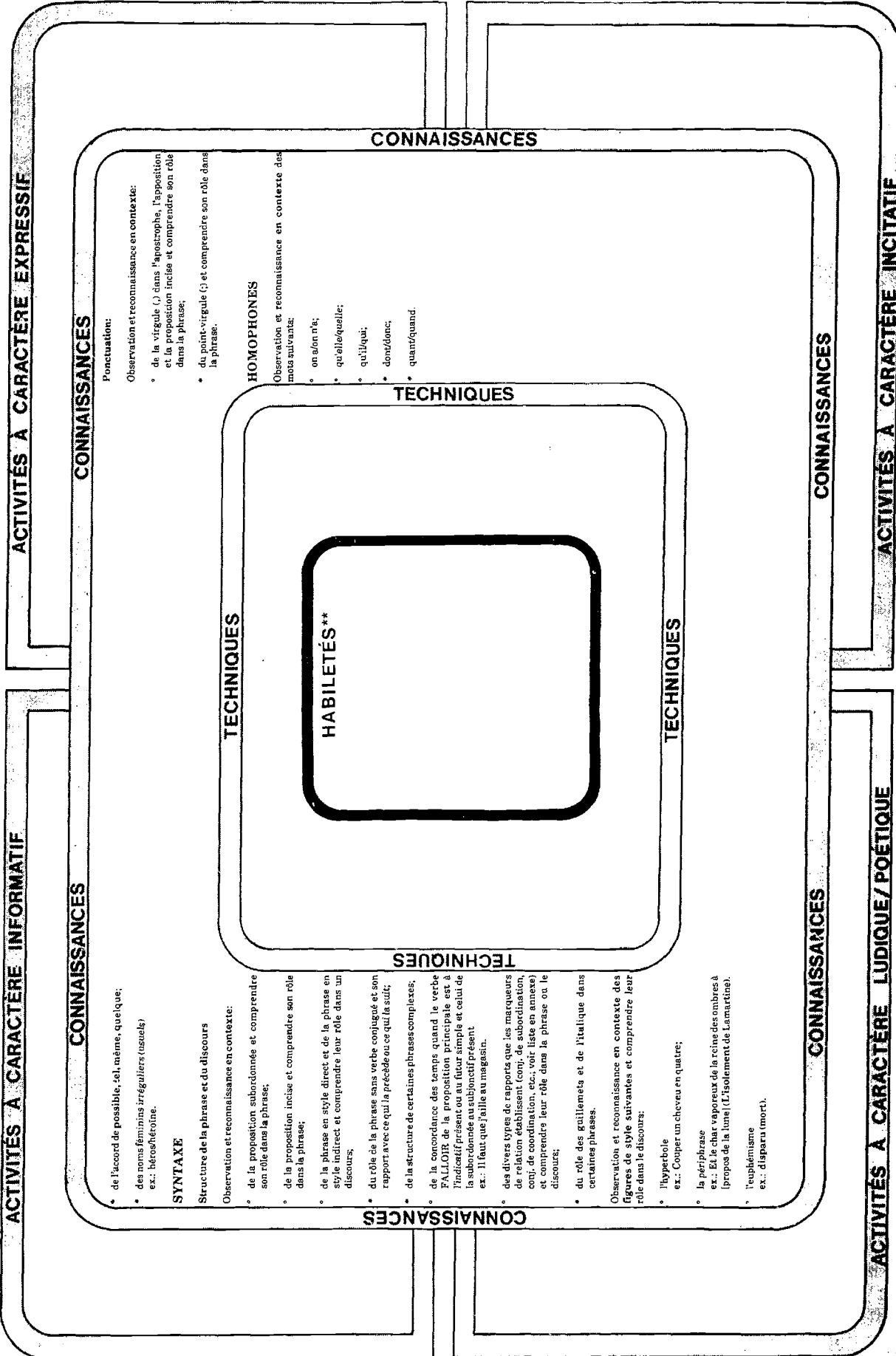
CONNAISSANCES

Chaque activité de lecture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année scolaire, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre:

- o terminal
- * à initier/à poursuivre



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- de l'accord de possible, se, même, quel que;
- des noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: héroïne.

SYNTAXE

- Structure de la phrase et du discours
- Observation et reconnaissance en contexte:
- de la proposition subordonnée et comprendre son rôle dans la phrase;
 - de la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase;
 - de la phrase en style direct et de la phrase en style indirect et comprendre leur rôle dans un discours;
 - du rôle de la phrase sans verbe conjugué et son rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit;
 - de la structure de certaines phrases complexes;
 - de la concordance des temps quand le verbe FALLOIR de la proposition principale est à l'indicatif présent ou au futur simple et celui de la subordonnée au subjonctif présent
ex.: Il faut que j'aille au magasin.

CONNAISSANCES

- des divers types de rapports que les marqueurs de relation établissent (conj. de subordination, conj. de coordination, etc.; voir liste en annexe) et comprendre leur rôle dans la phrase ou le discours;
 - du rôle des guillemets et de l'italique dans certaines phrases.
- Observation et reconnaissance en contexte des figures de style suivantes et comprendre leur rôle dans le discours:
- l'hyperbole
ex.: Couper un cheveu en quatre;
 - la périphrase
ex.: Et le char vaporeux de la reine des ombres à propos de la lune (L'Isolément de Lamartine).
 - l'euphémisme
ex.: disparu (mort).

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- Ponctuation:
- Observation et reconnaissance en contexte:
- de la virgule (,) dans l'apostrophe, l'apposition et la proposition incise et comprendre son rôle dans la phrase;
 - du point-virgule (;) et comprendre son rôle dans la phrase.

HOMOPHONES

- Observation et reconnaissance en contexte des mots suivants:
- on s'en n'ê;
 - qu'elle/quelte;
 - qu'il/qui;
 - don/donc;
 - quant/quand.

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À LIRE

12^e année - Immersion

Discours à caractère incitatif

Lire un message publicitaire relatif à la consommation

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le produit présenté lorsqu'il est explicite;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier le public-cible lorsqu'il est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier les mots et les expressions qui servent à caractériser et à rendre désirable le produit;
 - identifier les informations objectives sur le produit;
 - identifier certaines ressources graphiques, sonores et/ou visuelles utilisées pour inciter;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnes, les actions, les lieux ou les objets mentionnés dans le message;
- résumer l'essentiel de ce qui est dit dans le message;
- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent appartenir à ce message publicitaire.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

- dégager le sujet du message lorsqu'il est implicite;
- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dire si le message publicitaire fournit des informations pertinentes sur le produit;
- inférer le public-cible lorsqu'il n'est pas identifié;
- identifier la variété de langue utilisée;

suite...

Discours à caractère incitatif

Lire un message publicitaire relatif à la consommation (suite)

- dégager la structure propre à ce discours.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- juger si le message tient compte des caractéristiques de l'interlocuteur auquel il s'adresse;
- porter un jugement sur la valeur des motifs invoqués pour vendre ou promouvoir le produit;
- dire ce qui, dans ce message publicitaire, l'a intéressé.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les personnages, les événements, les lieux et les objets qui constituent le monde fictif créé par le locuteur.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - identifier, s'il y a lieu, les expressions qui révèlent l'organisation du roman;
 - choisir dans le roman les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.

III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens-synthétiser), c'est-à-dire...

- identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
- dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
- résumer le roman pour en dégager les principales actions.

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire...

- déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
- dégager les rapports entre les principaux personnages;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

- dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
- dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;
- dégager le rôle que jouent les principaux personnages dans le déroulement des actions;
- dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman;
- identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier la variété de langue utilisée;

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dégager la structure propre à ce discours;
- dire dans quelle mesure des informations relatives au roman facilitent la compréhension;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose, dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

L'HABILITÉ À ÉCRIRE *

1. LES BUTS DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

Au secondaire, les buts du programme de français sont :

- d'amener l'élève à **développer sa compétence langagière**, en développant des habiletés en écriture, en lecture et en communication orale;
- d'amener l'élève à **proposer une vision du monde**, à travers la production de discours écrits.

L'enseignement de la langue française, en situation d'immersion, s'organise donc autour de deux pôles : le développement de la compétence langagière de l'élève et sa sensibilisation aux valeurs socio-culturelles de la communauté francophone.

2. LA DÉFINITION DE L'HABILITÉ À ÉCRIRE

L'habileté à écrire consiste essentiellement à **concevoir** et à **produire**, selon une intention d'écriture précise, des phrases et des textes **signifiants**, de **longueur différente** et de **caractère varié** (informatif, expressif, incitatif ou ludique/poétique). Pour appuyer le développement de cette habileté, on encouragera en tout temps l'utilisation de ressources telles que les dictionnaires, les livres de grammaire ou toute autre source d'information.

* Le volet **ÉCRITURE** du guide pédagogique apportera plus d'informations concernant l'habileté à écrire.

Par **CONCEVOIR**, nous faisons référence à la capacité de l'élève de choisir et d'organiser des mots, des groupes de mots, des expressions, en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours. **Produire**, fait référence à l'habileté de l'élève à formuler ses idées par écrit.

En situation de production écrite, l'élève se voit attribuer le rôle de locuteur, car il doit alors **concevoir, construire et transmettre** un discours écrit.

La qualité de sa production écrite sera influencée, entre autres, par :

- les connaissances et les expériences qu'il possède sur le sujet à traiter;
- son expérience de l'écriture, en français, dans sa langue seconde.

Le développement de cette habileté repose, en **partie**, sur l'acquisition et l'usage fonctionnel de **connaissances** (l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) et l'utilisation de **techniques** diverses (les outils de référence, le plan, etc.).

3. L'OBJET ET LA NATURE DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE EN ÉCRITURE

a) Les objectifs d'apprentissage au niveau de l'habileté à écrire

Les objectifs formulés au niveau de l'habileté à écrire se nomment **objectifs spécifiques**. Ils décrivent ce que l'élève devra faire avec la langue lorsqu'il sera en situation pratique d'écriture.

Chaque discours au programme renferme une série d'objectifs spécifiques à atteindre, qu'il s'agisse de l'habileté à écrire un texte présentant son opinion (12^e année) ou de l'habileté à écrire un texte informatif (8^e année). Tous les objectifs spécifiques en production écrite sont qualifiés de "**TERMINAL**". La mention "**OBJECTIF TERMINAL**" doit être inter-

prétée pour l'élève comme étant la performance minimale attendue, compte tenu du degré de complexité et d'abstraction des textes à écrire pour une année scolaire particulière. Il revient donc à l'enseignant d'établir le portrait-type d'un élève moyen du niveau scolaire auquel il enseigne. Ce portrait-type servira à juger de la performance de l'élève. Il en va de même pour les quelques objectifs spécifiques qui se répètent sur plusieurs années. Ainsi, l'objectif spécifique "exprimer ses goûts ou ses sentiments" apparaît dans l'habileté à écrire des textes expressifs. Il va de soi que l'enseignant attendra d'un élève de 12^e année une performance différente de celle d'un élève de 7^e année.

TOUS les objectifs spécifiques relatifs à chacun des types de discours en production écrite figurant au programme, doivent être vus au cours de l'année scolaire visée. Le nombre d'objectifs spécifiques variant d'un discours à l'autre, l'enseignant qui choisirait lors d'une première démarche (c'est-à-dire un minimum de trois situations d'apprentissage similaires) de ne faire qu'une partie de ces objectifs, devra s'assurer de revoir ce discours pendant l'année scolaire, de façon à compléter les objectifs spécifiques qui n'auraient pas été vus.

b) **Les objectifs d'apprentissage au niveau des CONNAISSANCES et des TECHNIQUES**

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques décrivent ce que l'élève devra acquérir et utiliser en situation d'écriture. Ces objectifs, échelonnés de la septième à la douzième année, sont À INITIER, À POURSUIVRE ou TERMINAL.

Les objectifs À INITIER ou À POURSUIVRE(*) indiquent les connaissances et les techniques à introduire ou à renforcer à l'intérieur d'activités signifiantes d'écriture.

Les objectifs TERMINAUX(°) indiquent les connaissances et les techniques devant être maîtrisées par l'élève à la fin d'une année scolaire particulière. **Maîtriser une connaissance ne veut pas dire la mémoriser, mais plutôt être en mesure de l'utiliser dans un discours signifiant, par**

automatisme, par raisonnement, en utilisant des moyens mnémotechniques (trucs) ou à l'aide d'outils de référence (livres de grammaire, dictionnaires, etc.).

Ainsi, au niveau des objectifs relatifs à l'orthographe d'usage, il pourra s'agir des mots présentant certaines difficultés (doublement du c/cc, m/mm) prescrits pour une année scolaire particulière. Quant aux autres connaissances (l'orthographe grammaticale, la syntaxe, etc.) inscrites au programme, la mention "OBJECTIF TERMINAL" veut dire que l'élève devra les utiliser et les orthographier correctement en situation pratique de production écrite. Par exemple, le programme d'études stipule qu'en septième année, les verbes "dire" et "pouvoir" conjugués au présent, au passé composé et à l'imparfait de l'indicatif sont un objectif terminal. Cela ne veut pas dire que l'élève devra être capable de les réciter par coeur, en partant de la première personne du singulier jusqu'à la troisième personne du pluriel. On s'attendra plutôt que l'élève soit capable d'utiliser et d'orthographier correctement ces verbes en situation pratique de production écrite.

En écriture, on doit évaluer le degré d'atteinte des objectifs spécifiques, des connaissances et des techniques inscrites au programme.

Les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques formulés pour chaque année scolaire ne doivent pas être enseignés les uns après les autres. L'ordre dans lequel les objectifs sont présentés dans le programme ne doit pas inciter l'enseignant à les considérer soit isolément, soit dans l'ordre indiqué. L'enseignant choisira les objectifs selon son intention d'écriture. Les situations de production écrite devront permettre l'intégration de plusieurs objectifs à la fois.

c) La nature des activités en production écrite

Chez l'élève, l'écriture doit trouver son origine dans une situation qui suscite chez l'élève une intention réelle d'écriture. Il est donc primordial que le contenu des textes proposés, reflète le vécu et/ou les intérêts

de l'élève. De plus, une communication authentique demande un interlocuteur réel à qui se destinera la communication. Le développement de l'habileté à écrire peut être freiné, ou même compromis, si la majorité des productions écrites ne sont pas authentiques et ne reflètent pas la réalité et/ou les intérêts de l'élève.

LÉGENDE

HABILETÉ À ÉCRIRE

Les objectifs spécifiques sont terminaux. Certains objectifs peuvent réapparaître dans un discours, d'une année à l'autre, mais avec des attentes différentes, selon le niveau des élèves.

CONNAISSANCES ET TECHNIQUES

- * Objectif à initier/à poursuivre
- Objectif terminal (ne sera pas revu)

DIXIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en ÉCRITURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

RÉDACTION PAR LEVÉ:

- d'un texte décrivant l'emploi de Steve Fonyo;
- d'un texte résumé la carrière de Nancy Lopez;
- d'un texte sur l'arrivée de K. d. Lang à Nashville;
- d'une lettre à un correspondant étranger décrivant la philosophie du groupe U2;
- etc.

LEXIQUE

- En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

- En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:
 - les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de référence les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Buysse et Gougenheim, Ters, Préfontaine, Poulin, etc.);

- Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:
 - le doublement des consonnes /t/, /l/, /r/rr/ ex.: habiter, attention, milieu, folle, figure, arranger, etc.;
 - les graphies du son (é) à la fin des noms ex.: dictée, cavalier, pied, etc.;
 - les graphies du son (i) à la fin des noms ex.: mardi, pays, prix, etc.;
 - les graphies du son (in) à l'intérieur et à la fin des mots ex.: pain, serain, malin, rien, peinture, etc.;
 - les graphies des sons (an) et (sion) ex.: balance, penser, vengeance, pression, addition, etc.;
 - la minuscule ou la majuscule pour les mots désignant des peuples ex.: Les Canadiens, les touristes canadiens;

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

- Utilisation des outils de référence suivants:
 - les ouvrages traitant des anglicismes;
 - l'encyclopédie.
- Utilisation des techniques suivantes:
 - la bibliographie;
 - l'enquête;
 - l'entrevue.

HABILETÉS*

- En 10^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à:
 - écrire des textes à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité, avec l'intention d'informer quelqu'un sur un sujet particulier.

TECHNIQUES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- les mots commençant à l'oral par une voyelle: ex.: aubeur, armoire, histoire, habit, etc.;
- le doublement des consonnes /nn/, /pp/, /ff/ ex.: retenu, donner, départ, apprécié, enfoncer, offrir, etc.;
- les abréviations de mots fréquents comme: Monsieur, Madame, boulevard, etc.;
- les graphies du son [our] ex.: cour, cours, court, lourd, etc.

- Les signes orthographiques:
 - l'utilisation de la cédille.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

- En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:
 - les verbes AVOIR et ÊTRE au conditionnel présent;
 - les verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent;
 - les verbes AVOIR et ÊTRE à l'impératif présent;
 - les verbes ALLER, FAIRE, DIRE et POUVOIR au conditionnel présent;
 - les verbes modifiés des 1^{er} et 2^e groupes au subjonctif présent et au conditionnel présent;
 - l'accord des participes passés employés avec AVOIR lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
 - le participe présent pour les verbes usuels;
 - l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éloigné par une proposition-écran;
 - les pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et du pluriel;
 - l'accord des verbes ayant un nom collectif comme sujet;
 - l'adverbe en **ement**;
 - suite...

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

- l'accord de tout employé comme adjectif;
- l'accord de vingt, cent, mille;
- l'accord de l'adjectif quel;
- les noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: loup/louve.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisation, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase:

- la concordance des temps dans une phrase contenant la conjonction si accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je lirais beaucoup.
- les adverbes usuels très, beaucoup, trop, peu, assez;
- les structures de phrases propres à la langue française.

Ponctuation:

- l'utilisation de la virgule dans une lettre (i);
- après le nom de lieu, dans l'indication de la date;
- après la formule d'appel.
- la virgule (,) après un long complément circonstanciel, placé au début de la phrase, quand il n'y a pas d'inversion sujet-verbe
ex.: Sur un chantier de construction, on porte un casque de sécurité.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisation, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- au/haut;
- leur/leurs;
- prêt/près;
- c'est/s'est;
- m'a/ma;
- t'a/ta;
- l'a/la.

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILITÉ À ÉCRIRE

10^e année - Immersion

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère informatif visant à informer sur un sujet non lié à l'actualité, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet non lié à l'actualité;
 - identifier le public-cible;
 - choisir des informations pertinentes et suffisantes afin de bien informer l'interlocuteur;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - formuler son intention de communication;
 - intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - fournir des informations visant à expliquer chacun des aspects choisis;
 - fournir des informations qu'il juge nouvelles pour l'interlocuteur;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;

suite...

Discours à caractère informatif

Écrire un texte à caractère informatif sur un sujet non lié à l'actualité (suite)

utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur et de sa situation, et de faire référence aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notional pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques à être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

ONZIÈME ANNÉE

Contenu notionnel
en ÉCRITURE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable:

- de respecter le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de suggestion les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois-Buyse et Gougenheim, Tiers, Préfontaine, Poulin, etc.);
- Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes:

- l'emploi de la minuscule ou de la majuscule pour les mots désignant des peuples
ex.: L. s. Canadiens, les touristes canadiens;
- les mots commençant à l'oral par une voyelle
ex.: auteur, armoire, histoire, habit, etc.;
- le doublement des consonnes m/n/n, p/pp, f/ff
ex.: menu, donner, départ, appétit, enfoncez, offrir, etc.;
- les abréviations des mots les plus fréquents
ex.: Monsieur, Madame, boulevard, etc.;
- les graphies du son (ou/s)
- ex.: cour, cours, court, lourd, etc.

Les signes orthographiques:

- l'utilisation de la cédille.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants:

- les ouvrages traitant des anglicismes;
- l'encyclopédie.

Utilisation de la technique suivante:

- l'entrevue.

HABILETÉS**

En 1^{re} année, l'élève sera amené à développer son habileté à:

- écrire des textes à caractère expressif, avec l'intention d'exprimer ses sentiments et/ou son opinion sur un sujet controversé.

TECHNIQUES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

CONNAISSANCES

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- les verbes DIRE, POUVOIR, ALLER et FAIRE au conditionnel présent;
- les verbes DIRE, POUVOIR, ALLER et FAIRE au subjonctif présent;
- les verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'impératif présent;
- les verbes SAVOIR, VOIR et PRENDRE au conditionnel présent et au subjonctif présent;
- les verbes VOULOIR, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- les verbes DEVOIR et METTRE au subjonctif présent;
- les verbes modélisés des 1^{er} et 2^e groupes au conditionnel présent et au subjonctif présent;
- l'accord des participes passés employés avec AVOIR, lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- le participe présent pour les verbes usuels;
- l'accord du verbe avec son sujet quand celui-ci est éligé par une proposition-écran;
- l'accord des verbes ayant un nom collectif pour sujet;
- les pronoms personnels et possessifs de la 1^{re} personne du singulier et de pluriel;
- les pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel;
- l'accord de tout employé comme adjectif;
- l'accord de vingt, cent, mille;
- l'accord de l'adjectif quel;
- l'accord de demi;
- le pluriel des noms composés; suite...

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

RÉDACTION PARLÉE:

- d'une lettre au Premier Ministre du Canada pour exprimer son opinion sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- d'une lettre à une politicienne fédérale exprimant son accord sur une déclaration récente;
- d'un texte exprimant son opinion sur l'utilisation de la technique du pompage de sang pour les épreuves sportives, etc.

103

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

CONNAISSANCES

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

103

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 1^{re} année.

113

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

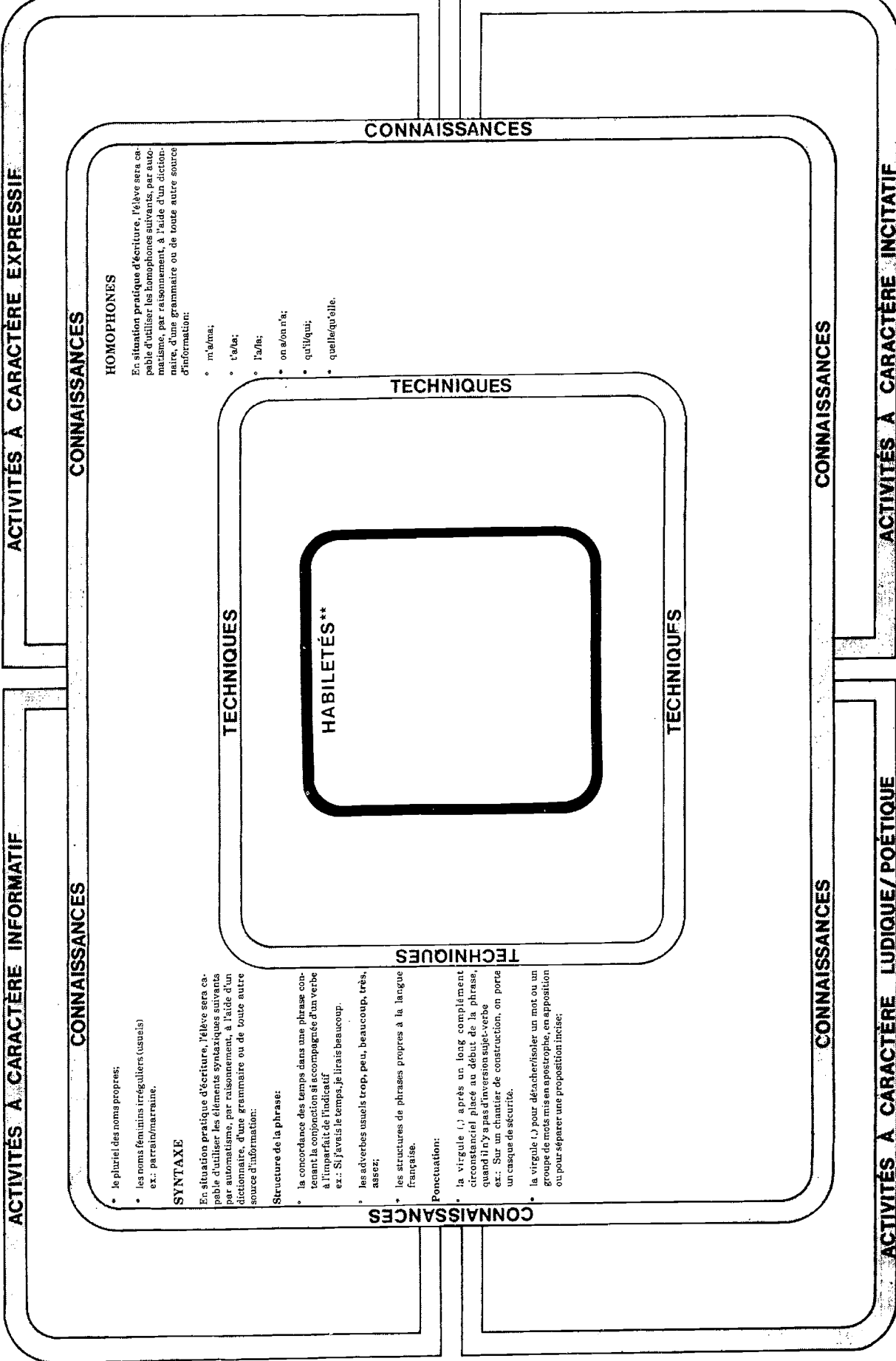
Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

110



ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

CONNAISSANCES

- le pluriel des noms propres;
- les noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: parraïno/matraïna.

SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- Structure de la phrase:
 - la concordance des temps dans une phrase contenant la conjonction et accompagnée d'un verbe à l'imparfait de l'indicatif
ex.: Si j'avais le temps, je l'irais beaucoup.
- les adjectifs usuels trop, peu, beaucoup, très, assez;
- les structures de phrases propres à la langue française.

CONNAISSANCES

- Ponctuation:
 - la virgule (,) après un long complément circonstanciel placé au début de la phrase, quand il n'y a pas d'inversion sujet-verbe
ex.: Sur un chantier de construction, on porta un casque de sécurité.
 - la virgule (,) pour détacher/insérer un mot ou un groupe de mots mis en apostrophe, en apposition ou pour séparer une proposition incise;

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILETÉS**

TECHNIQUES

TECHNIQUES

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- m'a/ma;
- t'a/a;
- l'a/la;
- on a/on n'a;
- qu'il/qui;
- quelle/qu'elle.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF



Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet controversé

À l'occasion de la rédaction d'un texte visant à faire connaître son opinion, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet controversé;
 - identifier le public-cible;
 - choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - verbaliser son intention de communication;
 - intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - énoncer son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;

suite...

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet controversé (suite)

- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des répétitions, des explications ou des illustrations, ainsi que des procédés de mise en évidence de l'information, des références aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourront être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

DOUZIÈME ANNÉE

**Contenu notionnel
en ÉCRITURE**

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INFORMATIF

RÉDACTION
PAR LEVEE:

ACTIVITÉS À CARACTÈRE EXPRESSIF

d'un texte visant à faire connaître son opinion sur la hausse des frais de scolarité à l'Université;

CONNAISSANCES

LEXIQUE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable :

- de respecter, le sens propre ou figuré, attribué aux mots, sauf dans le cas d'une utilisation poétique;
- d'utiliser des mots ou des expressions de mots qui appartiennent à la langue française, sauf dans le cas d'un emploi poétique;
- d'utiliser, s'il y a lieu, des expressions variées pour désigner une même réalité.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe d'usage suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information :

- les mots les plus fréquents de la langue française (voir à titre de suggestion les échelles orthographiques de l'élémentaire, de Dubois Bayse et Gougenhoim, Tiers, Préfontaine, Poulin, etc.);
- Parmi ces mots, on traitera particulièrement de ceux qui présentent les difficultés suivantes :
- l'orthographe des verbes en *cer* et *ger* aux temps connus;
- l'orthographe des verbes en *eler* et *eter* aux temps connus;
- l'orthographe des verbes se terminant en *yer* aux temps connus;
- le doublement des consonnes *n/m, p/pp, f/ff*
ex.: menu, donner, départ, appétit, entoncer, offrir, etc.;
- les graphies du son [our]
ex.: cour, cours, court, lourd, etc.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

Utilisation des outils de référence suivants :

- les ouvrages traitant des anglicismes;
- l'encyclopédie.

Utilisation de la technique suivante :

- l'entrevue.

TECHNIQUES

HABILETÉS **

En 12^e année, l'élève sera amené à développer son habileté à :
• écrire des textes à caractère expressif avec l'intention de faire connaître son opinion ou ses sentiments sur un sujet particulier.

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments de l'orthographe grammaticale suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information :

- les verbes AVOIR et ÊTRE au subjonctif présent et à l'impréatif présent;
- les verbes DIRE, POUVOIR, ALLER et FAIRE au subjonctif présent;
- les verbes SAVOIR, VOIR, PRENDRE, VOULOIR, DEVOIR et METTRE au conditionnel présent;
- les verbes SAVOIR, VOIR, PRENDRE, DEVOIR et METTRE au subjonctif présent;
- des verbes du 3^e groupe (ex.: TENIR, RECEVOIR, RENDRE, CONNAÎTRE et CUIRE) au temps et aux personnes utilisés fréquemment;
- l'accord des participes passés employés avec AVOIR lorsque le complément d'objet direct est placé avant le verbe;
- l'accord des participes passés employés avec les verbes d'état;
- les pronoms personnels et possessifs de la 2^e personne du singulier et du pluriel;
- le pluriel des noms composés;
- le pluriel des noms propres;
- l'accord de demi;
- l'accord des expressions désignant la couleur;
- l'accord de possible, tel, même, quelque;
- les noms féminins irréguliers (usuels)
ex.: héroshéroïne.

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

** Voir les objectifs spécifiques de l'habileté à écrire dans les pages suivantes.

CONNAISSANCES

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

*** Aucun objectif prévu dans le discours informatif, ludique/poétique et incitatif pour l'habileté à écrire en 12^e année.

HABILETÉS

L'habileté à écrire consiste essentiellement à produire un discours écrit signifiant, à partir d'une intention de communication précise. Les objectifs spécifiques précisent l'habileté à développer. Ils sont qualifiés de "TERMINAL" et doivent tous être couverts. Le développement de l'habileté à écrire implique l'acquisition et la mise en œuvre de connaissances et de techniques diverses.

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de techniques diverses. Certaines des techniques identifiées dans le programme sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres techniques seront à poursuivre l'année suivante.

TECHNIQUES

Le développement de l'habileté à écrire est relié, EN PARTIE, à l'acquisition de connaissances diverses. Certaines connaissances identifiées dans ce tableau sont terminales; elles constituent le minimum que l'élève devra maîtriser à la fin de l'année scolaire. Les autres connaissances sont à poursuivre l'année suivante.

CONNAISSANCES

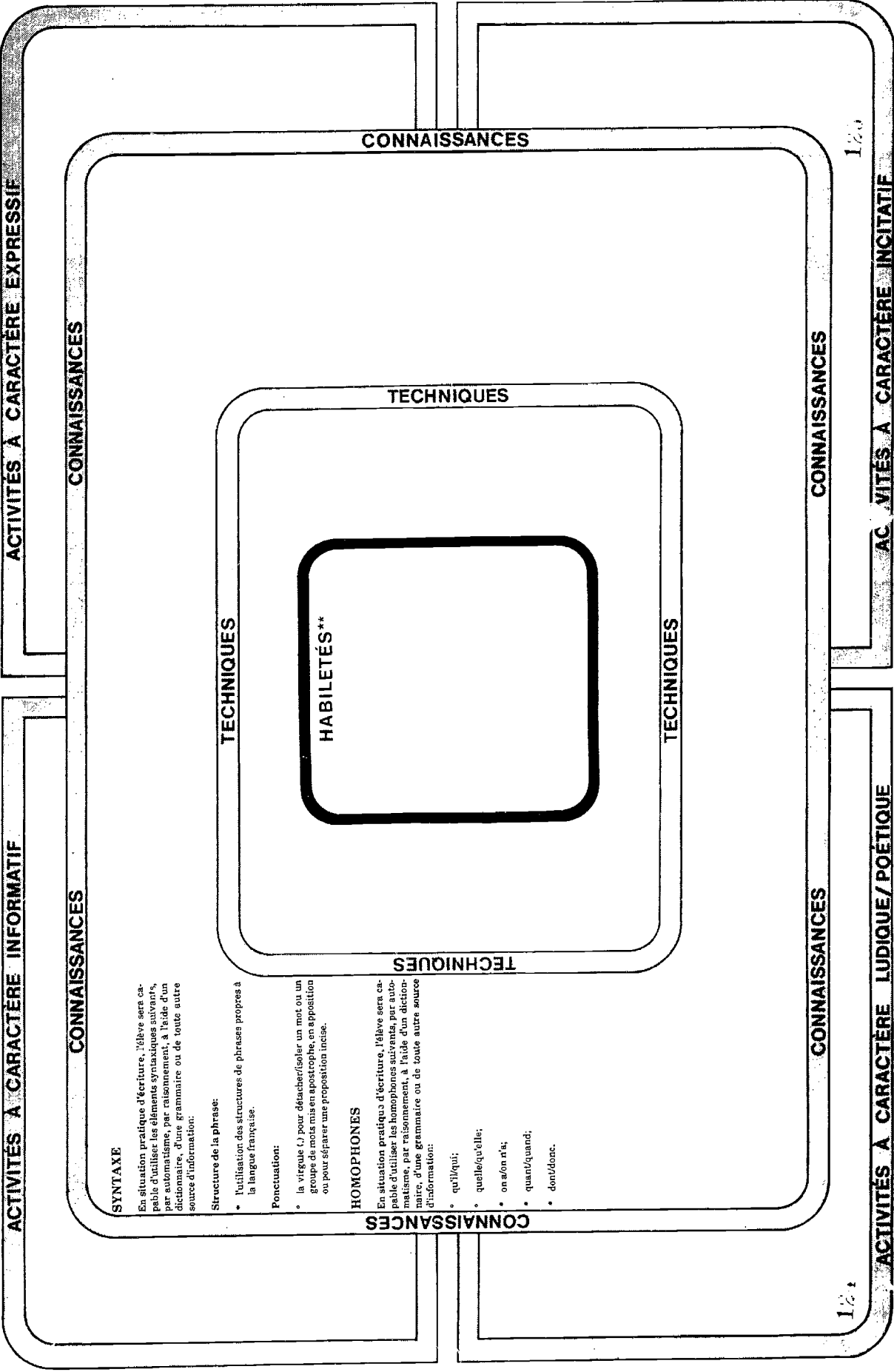
Chaque activité d'écriture doit répondre à une situation authentique de communication. Ces activités devront refléter, le plus possible, le milieu francophone de l'élève. Les activités, où sont intégrées des connaissances et des techniques, doivent être adaptées aux capacités et aptitudes de l'élève. Au cours d'une année, l'enseignant variera les activités proposées afin de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Deux symboles distinguent les connaissances et les techniques terminales de celles qui sont à initier ou à poursuivre :

- o terminal
- * à initier/à poursuivre

120



SYNTAXE

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les éléments syntaxiques suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

Structure de la phrase:

- l'utilisation des structures de phrases propres à la langue française.

Ponctuation:

- la virgule (,) pour détacher/isoler un mot ou un groupe de mots mis en apposition, en opposition ou pour séparer une proposition incise.

HOMOPHONES

En situation pratique d'écriture, l'élève sera capable d'utiliser les homophones suivants, par automatisme, par raisonnement, à l'aide d'un dictionnaire, d'une grammaire ou de toute autre source d'information:

- qu'il/qui;
- quelle/qu'elle;
- on a/on n'a;
- quand/quand;
- don/donc.

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

TECHNIQUES

HABILETÉS **

TECHNIQUES

CONNAISSANCES

CONNAISSANCES

12

120

ACTIVITÉS À CARACTÈRE LUDIQUE/POÉTIQUE

ACTIVITÉS À CARACTÈRE INCITATIF

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif

A l'occasion de la rédaction d'un texte visant à faire connaître son opinion, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet controversé;
 - identifier le public-cible;
 - choisir la position qu'il désire défendre et les aspects qu'il traitera;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper les arguments qui supporteront son opinion dans un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - formuler son intention de communication;
 - intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours à propos duquel il exprime son opinion;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - énoncer son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

124

suite...

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif

utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

127

ENRICHISSEMENT

Le programme a été conçu pour couvrir 75% du temps pour l'enseignement du français. L'autre 25% du temps pourra être utilisé de l'une ou l'autre façon suivante:

- pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés dans certains des types de discours au programme;
- ou encore, pour offrir un programme d'enrichissement aux élèves/classes qui développent de façon satisfaisante les habiletés déterminées dans le programme d'études.

Ce programme d'enrichissement permet à l'élève de développer de nouvelles habiletés. Le choix de ces discours respecte le savoir-faire et les connaissances que l'élève a déjà acquis au cours des années précédentes et tient compte aussi de ceux prévus pour l'année en cours. Selon le temps à sa disposition, l'enseignant décidera parmi les discours prévus pour l'enrichissement, celui/ceux qui conviendra(ont) le mieux à ses élèves.

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N	Reportages - 10e Reportages - 11e Reportages - 12e				ORAL
			Textes expressifs - 10e	Roman - 10e Théâtre - 11e Conte - 10e Nouvelle littéraire - 11e	ÉCRIT
P R O D U C T I O N	Textes (ou extraits de textes) informatifs, incitatifs, expressifs et ludiques/poétiques reliés au monde francophone				
			Exposés expressifs (opinion/sentiments) - 12e	Poèmes (création personnelle) - 11e	ORAL
		Textes incitatifs (au choix) - 10e	Textes expressifs sur un sujet particulier -10e	Nouvelles - 11e Poèmes - 11e Biographie/ Autobiographie - 12e	ÉCRIT

IMMERSION ENRICHISSEMENT - 10^e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N					ORAL
				Roman ou contes (18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N					ORAL
		Textes incitatifs (au choix) (8 hres)	Textes expressifs (ses sentiments/son opinion) (15 hres)		ÉCRIT

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N					ORAL
				Nouvelles (18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N				Poèmes (création personnelle) (6 hres)	ORAL
				Nouvelles (20 hres)	ÉCRIT

IMMERSION

ENRICHISSEMENT - 12^e ANNÉE

	INFORMATIF	INCITATIF	EXPRESSIF	LUDIQUE/POÉTIQUE	
C O M P R É H E N S I O N					ORAL
	Des textes (ou extraits de textes) informatifs, incitatifs, expressifs et ludiques/poétiques reliés au monde francophone.			(18 hres)	ÉCRIT
P R O D U C T I O N			Exposés expressifs (opinion/sentiments)		ORAL
			(13 hres)	Biographie ou autobiographie	ÉCRIT
				(20 hres)	

1,1

1,1

ENRICHISSEMENT

**COMMUNICATION
ORALE**

Discours à caractère ludique/poétique

Produire oralement un poème (création personnelle)

A l'occasion de la production orale d'un poème visant à divertir ou stimuler l'imaginaire, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève (seul/en groupe) sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - déterminer le sujet/thème de son poème;
 - choisir un titre, s'il y a lieu;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son poème, en choisissant le sujet et le contenu de son poème;
 - déterminer la forme du poème.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper l'information autour de certains aspects du sujet/thème;
 - regrouper des mots pour former des champs lexicaux.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - intituler le poème, s'il y a lieu;
 - utiliser la structure du poème (en sonnet, prose, etc.) qui favorise la meilleure façon de passer son message;
 - utiliser le niveau de langue littéraire;
 - utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/groupes de mots qui constituent des champs lexicaux exprimant ou évoquant des sentiments, des émotions ou un état d'âme;
 - utiliser certaines figures de style, des rimes ou des sonorités susceptibles de créer différentes impressions chez l'interlocuteur;
 - utiliser certains éléments de son vécu ou du vécu des autres pour enrichir les événements, lieux, objets) pour stimuler son imagination;
 - proposer une vision du monde, en véhiculant des idées des sentiments, des valeurs dans son poème.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourraient être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif

À l'occasion d'un exposé oral visant à faire connaître ses sentiments ou ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - formuler une intention de communication;
 - identifier le sujet/thème de l'exposé;
 - identifier le public-cible;
 - tenir compte des conditions de production et de réception de son exposé, en choisissant le sujet et le contenu de son exposé;
 - identifier ses sentiments et ses opinions relatifs au sujet de l'exposé;
 - choisir les différents aspects du sujet/thème à traiter.

II. Organiser l'information, c'est-à-dire...

- organiser l'information dans un ordre logique.

III. Formuler l'information, c'est-à-dire...

- énoncer clairement le sujet/thème de l'exposé;
- utiliser la structure propre à ce discours;
- utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
- utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser les structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- exprimer ses sentiments ou ses opinions à l'égard du sujet;
- utiliser certains éléments du discours propres à nuancer ses sentiments ou ses opinions;
- utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance des interlocuteurs relative au sujet de son exposé;

suite...

Discours à caractère expressif

Produire oralement un exposé à caractère expressif (suite)

- distinguer, dans sa présentation, ses opinions de celles qui appartiennent à une autre personne;
- modifier, s'il y a lieu, son exposé en fonction de la réaction de l'interlocuteur (pendant l'exposé).

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs à évaluer et les techniques et les techniques qui pourraient être intégrées dans ce discours. En outre, les connaissances et les techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

ENRICHISSEMENT

LECTURE

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - choisir, dans le roman, les éléments qui ont suscité son intérêt;
 - identifier, les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux et des objets;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le roman, révélerait des caractéristiques de l'auteur.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui s'apparentent à ce roman;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le roman;
 - résumer le roman pour en dégager les principales actions.
- IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - dégager les caractéristiques des personnages qui annoncent ou influencent le déroulement des actions;
 - dire si le locuteur est un personnage de l'histoire racontée ou non;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un roman (suite)

dégager la dimension symbolique des personnages, des actions et des lieux du roman;

identifier la variété de la langue utilisée;

identifier les principales valeurs morales et sociales véhiculées par les personnages et les situations qu'ils vivent.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- dire dans quelle mesure des informations relatives à la biographie de l'auteur facilitent la compréhension;
- exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
- juger du degré de vraisemblance des personnages et des situations qu'ils vivent.

Note: L'enseignant pourra se référer au document d'appui "L'exploitation du roman" qui propose dans une démarche pédagogique, des activités visant à améliorer chez l'élève sa compréhension du roman.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un conte

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de l'information selon une intention précise, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Repérer de l'information explicite, c'est-à-dire...
 - identifier le sujet du conte lorsqu'il est présent;
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier la mission ou le projet du héros s'il est explicite.
- II. Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...
 - distinguer le héros, ses ennemis, ses alliés lorsqu'ils sont identifiés;
 - identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les actions, les lieux ou les objets, révélerait des mœurs et des coutumes d'un milieu socio-culturel particulier;
 - identifier les obstacles ou les épreuves que le personnage principal rencontre;
 - identifier, parmi les caractéristiques du personnage principal, de ses ennemis et de ses alliés, ce qui les rendent merveilleux;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révéleraient l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit;
 - choisir, dans ce discours, les éléments qui ont suscité son intérêt.
- III. Regrouper : grouper des informations (faire des liens synthétiser), c'est-à-dire...
 - regrouper les éléments de la situation initiale;
 - regrouper les éléments de la situation finale;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent s'apparenter à ce conte;
 - composer l'ordre de présentation des actions du conte à l'ordre où elles se seraient déroulées dans la réalité;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans le conte;
 - dégager les principales actions du conte;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire un conte (suite)

IV. Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :

- identifier la mission ou le projet du personnage principal s'il est présent implicitement;
- identifier l'intention du locuteur si elle est implicite;
- inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présent;
- dire si l'héroïne racontée est arrivée à celui qui raconte ou à quelqu'un d'autre;
- identifier la variété de langue utilisée;
- dégager la structure du conte.

V. Évaluer : réagir, c'est-à-dire...

- exprimer ses impressions sur les personnages et les situations qu'ils vivent;
- identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non le conte.

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire

En repérant, sélectionnant, regroupant, inférant et/ou évaluant de façon adéquate, selon une action précise, en tenant compte de la situation de lecture, les caractéristiques du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. **Répéter de l'information explicite, c'est-à-dire...**
 - identifier le locuteur lorsqu'il est présent;
 - identifier l'intention du locuteur lorsqu'elle est explicite;
 - identifier les caractéristiques des personnages, des événements, des lieux ou des objets qui contribuent à les présenter comme vraisemblables.
- II. **Sélectionner : choisir des informations pertinentes, c'est-à-dire...**
 - identifier les mots qui servent à décrire et à rendre vraisemblables les personnages, les actions, les lieux imaginaires et les objets;
 - identifier l'événement qui vient perturber la situation initiale;
 - identifier les moyens que les personnages menacés utilisent pour tenter de s'en sortir;
 - choisir, parmi les éléments du texte, ceux qui révèlent l'époque et le contexte socio-culturel dans lesquels il a été produit.
- III. **Regrouper : grouper des informations (faire des liens symboliques), c'est-à-dire...**
 - identifier les rapports entre le déroulement des actions et les réactions psychologiques ou affectives du personnage principal;
 - décrire la situation psychologique ou affective initiale du personnage principal;
 - dire, s'il y a lieu, ce que rappellent ou évoquent pour lui les personnages, les événements, les lieux ou les objets mentionnés dans la nouvelle;
 - dégager les principales actions de la nouvelle;
 - identifier, parmi les discours déjà lus ou écoutés, ceux qui peuvent appartenir à cette nouvelle;
 - décrire la situation psychologique ou affective finale du personnage principal.

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Lire une nouvelle littéraire (suite)

- IV. **Inférer : dégager les informations pertinentes, c'est-à-dire :**
 - déduire l'intention du locuteur lorsqu'elle est implicite;
 - identifier la variété de langue utilisée;
 - dégager le rôle que jouent les principaux personnages, dans le déroulement des actions;
 - dégager la structure propre à ce discours;
 - inférer le type de locuteur lorsqu'il n'est pas présenté;
 - identifier certaines valeurs véhiculées par les personnages de la nouvelle.
- V. **Évaluer : réagir, c'est-à-dire...**
 - exprimer ce qu'il pense des personnages et des situations qu'ils vivent;
 - identifier les raisons pour lesquelles il a aimé ou non la nouvelle.

ENRICHISSEMENT

OBJECTIFS RELATIFS À L'HABILETÉ À LIRE

12^e année - Immersion

Lire des textes ou extraits de textes à caractère informatif, incitatif, expressif et ludique/poétique liés au monde francophone

Note : Pour chaque type de texte, veuillez vous référer aux objectifs spécifiques présentés pour les autres niveaux d'enseignement.

ENRICHISSEMENT

ÉCRITURE

Discours à caractère incitatif

Écrire un texte incitatif (au choix)

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère incitatif visant à faire agir quelqu'un, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet;
 - identifier le public-cible;
 - choisir des informations;
 - choisir des arguments;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - organiser l'information selon un ordre logique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - formuler son intention de communication;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - fournir des informations qui renseigneront l'interlocuteur;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes en vue de l'action à poser;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;
 - utiliser, s'il y a lieu, certaines ressources graphiques et/ou visuelles;
 - utiliser des éléments de son vécu ou du vécu des autres (personnes, événements, lieux, objets) susceptibles de susciter l'intérêt de l'interlocuteur;
 - utiliser, s'il y a lieu, des descriptions, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourront être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère expressif

Écrire un texte à caractère expressif sur un sujet particulier

À l'occasion de la rédaction d'un texte à caractère expressif visant à présenter ses sentiments et ses opinions, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet;
 - déterminer son opinion sur ce sujet, s'il y a lieu;
 - identifier le public-cible;
 - choisir les aspects du sujet à traiter;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Organiser l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper l'information selon les aspects du sujet à traiter.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - formuler son intention de communication;
 - intituler son discours de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - énoncer clairement le sujet de son discours;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - énoncer ses sentiments ou son opinion de façon claire et précise;
 - fournir des informations pertinentes et suffisantes pour l'interlocuteur;
 - présenter ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des faits, des exemples, des énoncés généraux ou des références qui font autorité pour appuyer son opinion, s'il y a lieu;
 - créer un développement où il présentera ses arguments selon un ordre déterminé, s'il y a lieu;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;

suite...

Discours à caractère expressif

Écrire un texte expressif sur un sujet particulier (suite)

utiliser des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra;

utiliser, s'il y a lieu, des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications ou des illustrations, afin de tenir compte de la connaissance de l'interlocuteur relative aux personnes, aux événements, aux lieux et aux objets mentionnés dans son discours.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourront être intégrés dans ce discours. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire

À l'occasion de la rédaction d'un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire visant à divertir ou satisfaire un besoin d'imaginaire, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - choisir un sujet;
 - identifier le public-cible;
 - créer une situation initiale qui présente les personnages importants, les objets, le lieu et le temps du récit (univers vraisemblable) ainsi que la situation affective et psychologique du personnage principal;
 - créer un événement déclencheur qui vient perturber la situation initiale;
 - créer une situation finale (déroulement imprévisible);
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.

II. Regrouper l'information, c'est-à-dire...

- regrouper l'information selon un ordre chronologique.

III.

- Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - intituler la nouvelle de façon à attirer l'attention de l'interlocuteur;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser un niveau de langue littéraire;
 - faire évoluer psychologiquement le personnage principal;
 - introduire, s'il y a lieu, des passages descriptifs liés au déroulement des actions;
 - utiliser, s'il y a lieu, dans les paroles rapportées, des mots ou des expressions qui révèlent le ton ou l'attitude des personnages qui les prononcent;
 - utiliser adéquatement les pronoms de façon à préciser par qui les événements racontés ont été vécus;
 - situer les actions de son texte par rapport au moment où elles sont racontées, et à les situer entre elles;

suite...

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire un texte s'apparentant à la nouvelle littéraire (suite)

- utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra;
- utiliser, s'il y a lieu, des mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

L'enseignant se référera au contenu notionnel pour choisir les objectifs relatifs aux connaissances et aux techniques qui pourront être enseignés et évalués. En production, ces connaissances et techniques font partie intégrante de l'habileté. Elles sont à évaluer.

Discours à caractère ludique/poétique

Écrire une courte autobiographie ou une biographie

À l'occasion de la rédaction d'une autobiographie ou d'une biographie, visant à divertir ou stimuler l'imaginaire, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue et du discours, l'élève sera capable de :

- I. Choisir l'information, c'est-à-dire...
 - choisir une intention de communication;
 - identifier le public-cible;
 - choisir l'angle sous lequel l'autobiographie ou la biographie sera présentée;
 - tenir compte des conditions de production et de réception, en choisissant le sujet et le contenu de son discours.
- II. Regrouper l'information, c'est-à-dire...
 - regrouper l'information sous les aspects traités;
 - regrouper l'information dans un ordre chronologique.
- III. Formuler l'information, c'est-à-dire...
 - énoncer clairement le sujet de sa courte autobiographie ou de la biographie;
 - énoncer clairement et ou les aspects abordés;
 - utiliser la structure propre à ce discours;
 - utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication;
 - fournir des informations pertinentes visant à expliquer chacun des aspects choisis;
 - accorder plus de place à l'information objective qu'à l'expression d'opinions ou de sentiments personnels;
 - utiliser des structures de phrases que l'interlocuteur comprendra.
 - utiliser les mots/expressions que l'interlocuteur comprendra.

ANNEXES

Ces annexes renferment un supplément d'information pour les enseignants qui désirent:

- a) des exemples de préfixes;
- b) des exemples de suffixes;
- c) des types de relation;
- d) des indications sur l'organisation des paragraphes entre eux.

a/b) Préfixes et suffixes

Les préfixes et les suffixes sont proposés à titre d'exemple. Ils ne devront jamais être remis aux élèves comme une liste de mots à mémoriser.

Ils devront être étudiés en contexte, après la lecture du texte, lors de l'étape "acquisition des connaissances" qui apparaît dans la démarche pédagogique utilisée en compréhension écrite.

c) Types de relation

Les types de relation sont indiqués dans la colonne "Rapports" et des exemples des mots utilisés pour établir ces relations apparaissent dans la colonne "Marqueurs de relation".

Ce sera encore en contexte que ces rapports devront être observés lors d'une activité de compréhension écrite. Ils pourront ensuite être utilisés en production orale ou écrite.

d) Organisation des paragraphes entre eux

Cette partie présente certaines indications qui révèlent l'articulation du discours telles l'ordre des idées et autres.

DIXIÈME ANNÉE

137
147

Suggestion de préfixes

Préfixe	Sens	Exemple
co-, col-	avec	collaborer
com-, con-		compagnon
cor-		correspondant
dis-	séparé de	disparaître
dem(o)-	peuple	démographie
homo-	même	homogène
hétéro-	différent	hétérogène
omni-	tout	omnivore
post-	après	postérieur

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-drome	course	hippodrome
-ement	action	abonnement
-esque	qualité	romanesque
-iatre	qui soigne	pédiatre
-iser	qui rend	ridiculiser
-manie	passion, obsession	anglomanie
-pède	qui a des pieds	bipède

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de rapports qu'ils établissent*

Marqueurs de relation	Rapports
comme, par exemple, de même que, etc.	- Comparaison
mais, par contre, cependant, bien que, etc.	- Opposition
ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.	- Conséquence ou conclusion
parce que, car, attendu que, etc.	- Cause
en outre, de plus, d'autre part, etc.	- Addition
si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.	- Condition ou supposition
c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.	- Explication

* Inspiré de: Blais, Réjean et Yvonne Beaumont. *Propos*. Montréal/Toronto, Guérin, 1986, p. 524.

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/expressions (marqueurs de relation) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

ONZIÈME ANNÉE

165

155

Suggestion de préfixes

<u>Préfixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
a-, an	privation	athée, analphabète
anté-	avant, précédent	antérieur
in-, im-, il-, ir-	1. dans 2. privé de	1. antérieur 2. interdire, illégal
pro-	1. devant 2. pour	1. promotion 2. pronom
xén(o)-	étranger	xénophobie

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-aie	plantation de végétaux	pommeraie
-crate	qui a le pouvoir	bureaucrate
-cratie	pouvoir	démocratie
-er	dérive du nom	destiner
-graphe	qui écrit	télégraphe
-graphie	art d'écrire	calligraphie
-iste	qui se rapporte à	réaliste
-ir	dérivé de l'adjectif	grandir
-phobe	personne qui a peur ennemi de	xénophobe
-phobie	peur de	claustrophobie

100

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de rapports qu'ils établissent

Marqueurs de relation

comme, par exemple, de même que, etc.

mais, par contre, cependant, bien que, etc.

ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.

parce que, car, attendu que, etc.

en outre, de plus, d'autre part, etc.

si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.

c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.

Rapports

- Comparaison

- Opposition

- Conséquence ou conclusion

- Cause

- Addition

- Condition ou supposition

- Explication

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/expressions (marqueurs de relation) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours, dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

DOUZIÈME ANNÉE

190

163

Suggestion de préfixes

<u>Préfixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
per-	à travers	performance
psych(o)	âme, esprit	psychologue

100

Suggestion de suffixes

<u>Suffixe</u>	<u>Sens</u>	<u>Exemple</u>
-algie	douleur	névralgie
-archie	commandement	hiérarchie
-arque	qui commande	monarque
-isme	doctrine	communisme, école
-fique	qui produit	catastrophique
-fuge	qui fuit	transfuge, fait fuir

171

Liste d'exemples de marqueurs de relation et des divers types de relation qu'ils établissent

Marqueurs de relation

comme, par exemple, de même que, etc.

mais, par contre, cependant, bien que, etc.

ainsi, alors, donc, en conclusion, etc.

parce que, car, attendu que, etc.

en outre, de plus, d'autre part, etc.

si, en admettant que, dans l'hypothèse où, en supposant, etc.

c'est-à-dire, en ce sens, à savoir, etc.

Rapports

- Comparaison

- Opposition

- Conséquence ou conclusion

- Cause

- Addition

- Condition ou supposition

- Explication

Organisation des paragraphes entre eux

La structure d'un discours est identifiable dans certains éléments de la langue qui en révèlent l'articulation, tels les trois éléments de langue suivants:

1. des mots/expressions (marqueurs de relation) qui fournissent des indications sur l'ordre des idées ou les aspects du texte:

Premièrement, deuxièmement, par ailleurs, par la suite, donc, enfin, comme, en conclusion, etc.

2. des indices internes du discours dont la progression est vérifiable d'un paragraphe à l'autre:

- un ou des personnages, leur évolution;
- un ou des événements, leur enchaînement;
- un objet (dont l'importance est connue au fil des paragraphes);
- un lieu (qui change d'un paragraphe à l'autre en fonction des événements narrés ou encore qui est décrit peu à peu, au fil des événements vécus).

3. l'usage de pronoms et le rappel de leurs antécédents:

Un paragraphe commençant par *il* ou *ce dernier* ou *celle-ci* présuppose normalement que le lecteur se rappelle quelle personne ou quel fait déjà cité ce pronom remplace.

Une bonne lecture de chaque pronom (qui peut remplacer soit un personnage, soit un événement ou un fait, soit un objet, soit un lieu) peut aider à reconnaître l'organisation d'un discours.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Diviser son discours en paragraphes.
- Utiliser des structures de phrases propres à faciliter la compréhension et à maintenir l'intérêt.
- Utiliser des structures syntaxiques qui appartiennent à la langue française ou qui sont propres à la variété de langue utilisée, en recourant, au besoin, à une grammaire.
- Utiliser des phrases variées.
- Utiliser correctement la structure si + plus-que-parfait + conditionnel passé.
- Utiliser adéquatement le style direct et indirect.
- Utiliser adéquatement les modes et temps des verbes.
- Utiliser adéquatement les pronoms de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication.
- Utiliser certaines phrases qui servent à poser des questions ou qui incitent à poser des gestes.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Dire dans quelle mesure la division en strophes ou en paragraphes facilite la lecture et la compréhension du discours.
- Observer la façon particulière d'utiliser les majuscules et la ponctuation.
- Justifier le rôle des signes de ponctuation utilisés dans certaines phrases : deux-points, parenthèses, points de suspension.
- Identifier les moyens ou procédés (niveau graphique, phonétique, syntaxique, etc.) utilisés dans le poème pour illustrer le thème.
- Expliciter le sens de la phrase sans verbe conjugué et le rapport avec ce qui la précède ou ce qui la suit.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les participiales et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Expliciter le rapport existant entre les informations fournies par les incises et celles contenues dans l'ensemble de la phrase.
- Observer la structure de la phrase.
- Observer la faible utilisation des marqueurs de relation.

Syntaxe de la phrase et du discours

- Identifier, lorsque le cas se présente, certaines phrases qui servent à poser des questions, ou incitent à poser des gestes.
- Expliciter le sens de certaines phrases sans verbe et expliciter leur rapport avec la phrase qui précède ou qui suit.
- Expliciter le sens de certaines phrases complexes en relevant les propositions subordonnées.
- Identifier, s'il y a lieu, dans certaines phrases, les expressions qui annoncent qu'on rapporte directement ou indirectement les paroles de quelqu'un;
- Expliciter, s'il y a lieu, le rôle du gérondif dans certaines phrases.
- Identifier certaines structures syntaxiques qui permettent de découvrir la variété de langue utilisée dans le discours.